

2024



Le Plan climat départemental de l'Orne (2024 – 2030)



Édito

Le **dérèglement du système climatique global** auquel nous sommes confrontés et les stratégies d'adaptation ou d'atténuation que nous aurons à déployer au cours du XXI^e siècle ont et auront des **répercussions majeures sur les plans politique, économique, social et environnemental**. En effet, l'humain et ses activités (produire, se nourrir, se chauffer, se déplacer...) engendrent depuis la révolution industrielle une forte accumulation de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, amplifiant l'effet de serre naturel. Cet effet de serre doit maintenir une température moyenne à la surface de la terre compatible avec le vivant.

Selon les scientifiques du *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (GIEC), notre climat s'est déjà réchauffé de plus de 1°C depuis l'époque préindustrielle, et est en voie de se réchauffer de 1 à 4°C de plus d'ici 2100 (pour indication, 4°C est l'écart entre le climat actuel et celui de la dernière ère glaciaire, il y a 20 000 ans).

Sans mise en œuvre d'actions concrètes, **le coût de l'inaction sera alors supérieur à celui de l'action**.

C'est au travers de ce constat, que les élus du Département de l'Orne ont décidé de réaliser un Plan climat départemental volontariste, élaboré dans la concertation la plus large possible, puisqu'il a vocation à être une démarche fédératrice et à mobiliser l'ensemble des ornaïs et des acteurs du territoire : EPCI, institutions, ornaïs et ornaïses, etc.

Au-delà d'être un document fédérateur et incitateur, permettant d'accompagner les territoires et les ornaïs dans leurs transitions écologique et énergétique, le Plan climat départemental souhaite également faire du Département de l'Orne une institution exemplaire sur le sujet, en réduisant nos consommations énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre.

C'est tous ensemble que nous pourrons relever ce défi majeur pour la société humaine et je sais pouvoir compter sur chacun et chacune à son niveau.



Christophe de Balorre

Président du Conseil départemental de l'Orne

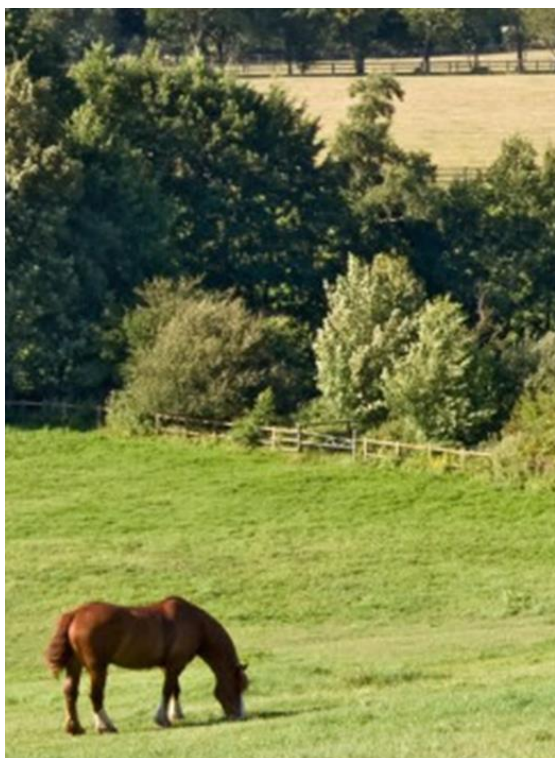


Préambule

Le Plan climat départemental, une trajectoire qui s'étend

Après un premier Plan climat réglementaire qui a permis à la collectivité de réduire de près de 30% ses émissions de gaz à effet de serre entre 2011 et 2020, le Plan climat 2024-2030 vise à poursuivre cet effort de la collectivité tout en catalysant et en amplifiant les initiatives du territoire.

Ainsi, ce nouveau Plan climat volontariste se décline en actions qui concernent la collectivité dans la mise en œuvre de ses compétences au quotidien et propose des actions mobilisatrices sur le territoire.



Les enjeux de vulnérabilité du territoire face au changement climatique – Le climat observé

Le département de l'Orne bénéficie d'un climat océanique influencé par les masses d'air atlantiques, se traduisant, habituellement, par des étés modérés et des hivers doux, avec des précipitations réparties tout au long de l'année et des vents réguliers. Les températures moyennes annuelles se situent généralement entre 10°C et 11°C, avec des variations selon l'altitude.

En 50 ans (1959-2009), la température annuelle moyenne a augmenté de 1.5°C dans l'Orne, entraînant des conséquences sur le climat global du département. **Les vagues de chaleur sont devenues plus fréquentes, plus longues et plus intenses depuis les années 1990**, avec des événements majeurs comme ceux de 2003. **Le sol est également devenu légèrement plus sec au printemps et en été**, ce qui entraîne des périodes de sécheresse plus fréquentes et sévères, avec une augmentation de la surface touchée.

« Sans équivoque, l'influence humaine a réchauffé la planète, les océans et les terres ».

6^{ème} rapport du GIEC



QR Code
à venir pour
renvoi vers
l'étude de
vulnérabilité

Les enjeux de vulnérabilité du territoire face au changement climatique – Les projections

Réchauffement global



Augmentation des vagues de chaleur

Diminution des jours de gel

Fortes variations saisonnières des précipitations

Périodes de sécheresse fréquentes et plus sévères

Ces tendances climatiques futures, auront des conséquences sur les Ornaïens et les Ornaïses au quotidien avec un grand nombre de risques qui viendront se cumuler les uns aux autres. Cette vulnérabilité du territoire face aux risques climatiques, pourra avoir des conséquences significatives sur les habitants, l'environnement mais également sur l'économie du département, et plus particulièrement sur l'agriculture, l'urbanisation, les infrastructures, la santé, le tourisme et l'économie locale. Les secteurs clés doivent s'adapter pour atténuer ces effets néfastes et assurer un développement durable sur le territoire.

INONDATIONS

104 communes du territoire sont exposées aux inondations par débordement de cours d'eau, avec des conséquences sur la population, les biens et l'environnement.

25 communes peuvent également être affectées par la rupture de barrages et digues.



PATHOGÈNES

L'augmentation des températures favorise la prolifération d'espèces comme le frelon asiatique, les cyanobactéries dans les plans d'eau et les populations de chenilles processionnaires dans les forêts, ce qui peut avoir des répercussions sur la santé publique et l'écosystème local.

RETRAIT-GONFLEMENT DES ARGILES

Les variations de la quantité d'eau dans les sols argileux peuvent entraîner des mouvements de terrains, tels que des gonflements et des tassements, pouvant causer des dommages importants aux bâtis.



CANICULES

Le département est vulnérable aux périodes de canicules et notamment les personnes fragiles.



L'impact du changement climatique sur : La ressource en eau

La ressource en eau dans le département de l'Orne est confrontée à plusieurs défis et risques liés aux changements climatiques et aux pressions environnementales.



Les précipitations inégales dans l'année et l'évaporation accrue affectent **la disponibilité en eau, tant pour les nappes souterraines que pour les cours d'eau.**

À l'avenir, le changement climatique devrait aggraver la situation, **avec une diminution de la disponibilité en eau, des conflits d'usage croissants entre différents secteurs** (agriculture, industrie, particuliers), **une dégradation de la qualité de l'eau, une augmentation des sécheresses, une augmentation du risque d'inondation, et une pression accrue sur la ressource due à l'augmentation de la population et du tourisme.**

Les enjeux

Préserver la ressource en eau, aussi bien en qualité qu'en quantité



EAU : 11 actions

L'impact du changement climatique sur : la biodiversité et les milieux naturels

Les milieux naturels, comme la forêt et le bocage normand, sont vulnérables au changement climatique qui fragile la santé des espèces, favorise la propagation des bio-agresseurs et augmente le risque d'incendies. Or ces milieux constituent des puits de carbone majeurs en plus de leurs autres fonctions vitales : protection contre les vents et l'érosion des sols, refuges de biodiversité...

Cette biodiversité subit par ailleurs des pressions anthropiques, telles que l'urbanisation et la fragmentation des habitats, en plus des conséquences du changement climatique.



La dégradation et l'assèchement des milieux naturels, la fragilisation des écosystèmes et l'évolution des espèces sont parmi les principaux impacts potentiels du changement climatique sur la biodiversité. Une modification importante du paysage est également à envisager avec notamment la disparition de certaines espèces pourtant bien implantées dans nos régions comme le hêtre d'ici 2050.

Les enjeux

Préserver les richesses patrimoniales du territoire



BIODIVERSITÉ : 11 actions



Le Tertre Bizet - ENS



L'impact du changement climatique sur : l'agriculture

Les changements prévus dans les calendriers agricoles, les pertes de récoltes dues aux événements météorologiques extrêmes et la **pollution des sols** sont autant de défis auxquels les agriculteurs font déjà face. Les risques accrus de **crises agricoles, la détérioration des conditions de travail** et l'incertitude météorologique ajoutent à la pression sur ce secteur clé.



L'augmentation des extrêmes climatiques tels que les canicules, les tempêtes, les fortes précipitations, la grêle, etc. devrait s'intensifier dans les années à venir, impactant fortement le secteur agricole.

L'agriculture joue pourtant un rôle important dans la séquestration du carbone, les prairies et le bocage étant des puits de carbone indispensables. Ce secteur sera donc un allié indispensable dans l'atténuation au changement climatique.

Les enjeux

Préserver l'identité agricole du territoire tout en réduisant son impact et en privilégiant son adaptation



ALIMENTATION : 8 actions

L'impact du changement climatique sur : les milieux urbains et les villes



En milieu urbain, le phénomène d'îlot de chaleur urbain aggrave les canicules et les risques sanitaires. **Les villes de l'Orne, comme Alençon, Argentan et Flers, seront particulièrement touchées.**

Le changement climatique intensifiera ces phénomènes et augmentera le risque d'inondations en raison de l'imperméabilisation des sols. Les bâtiments pourraient subir des dommages structurels et **les problèmes d'inconfort thermique en été** être renforcés.

Les enjeux

Préserver la qualité de vie des ornaïs et l'attractivité du territoire face au changement climatique



ENERGIE : 14 actions



MOBILITÉ : 9 actions

L'impact du changement climatique sur : la santé



Le changement climatique aggrave les risques pour la santé, notamment avec l'augmentation des températures et des vagues de chaleur, **ce qui expose davantage les personnes fragiles aux épisodes de canicule.** De plus, la propagation des maladies vectorielles comme celles transmises par **les moustiques est favorisée.**

Avec une population vieillissante à l'échelle du pays mais aussi du département, le nombre de personnes sensibles à la chaleur ne cessera d'augmenter dans les années à venir.

Les enjeux

Maintenir un cadre de vie propice à la bonne santé des ornaïs



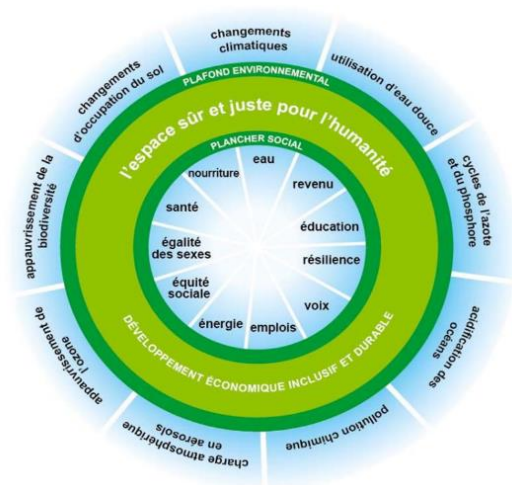
SENSIBILISATION : 8 actions



Les grandes trajectoires

La trajectoire énergétique

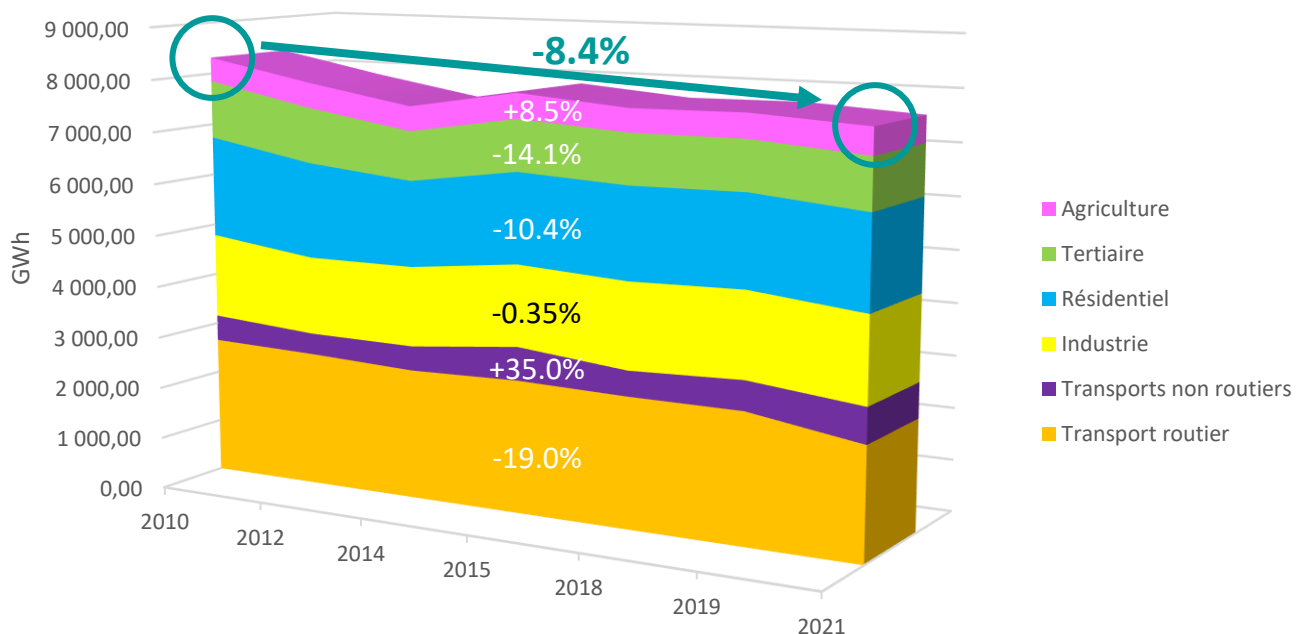
La sobriété : Une vision positive du futur



ADEME : Inspiré du Donut de Kate Raworth

Sur le territoire de l'Orne, une baisse des consommations énergétiques est constatée depuis 2010, avec une réduction de 8.4% entre cette date et 2021. Cette baisse est principalement le résultat de réductions de consommations dans 4 secteurs : le résidentiel, le tertiaire, les transports routiers et à moindre mesure le secteur industriel. A l'inverse, des hausses ont également été constatées dans les secteurs agricoles et le transport non-routier (ferroviaire, fluvial et aérien : *pris en compte dans l'acheminement des biens de consommations sur notre territoire*).

Evolution de la consommation d'énergies sur le territoire





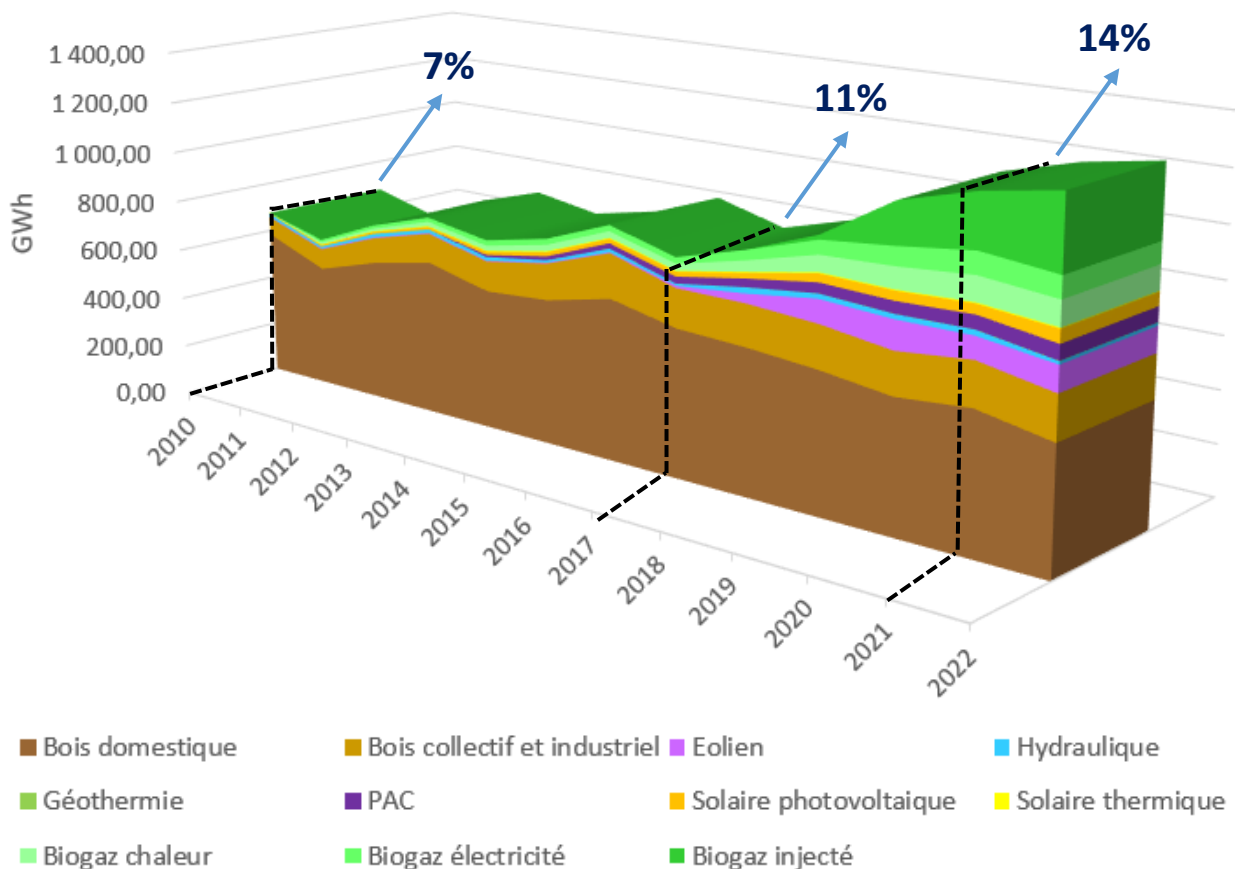
Une tendance à l'augmentation de la production d'énergies renouvelables

En parallèle, la production d'énergies renouvelables a fortement progressé, essentiellement grâce au bois-énergie. En effet, la biomasse (bois domestique et industriel) représente le premier poste de production d'énergie d'origine renouvelable (production de chaleur à partir de combustibles) avec 49% de la production totale en 2022.

Le biogaz, quant à lui, est le second poste de production avec **34% de la production d'énergies renouvelables** sur le territoire. Suivent ensuite l'éolien (**7%**), l'aérothermie (**4%**), le solaire photovoltaïque (**4%**), l'hydraulique (**1%**) et enfin le solaire thermique et la géothermie qui représentent ensemble **moins de 1%** de la production.

En 2021, la production d'énergie renouvelables atteignait près de 1 250 GWh, soit environ **14% des consommations énergétiques locales**.

Production d'énergies renouvelables





Les trajectoires en matière de consommation énergétique et de production d'énergies renouvelables

Pour le département de l'Orne, au vu du fort développement de ces énergies depuis plusieurs années, il est proposé d'aller au-delà des objectifs nationaux avec **35% des consommations énergétiques du territoire couvertes par des énergies renouvelables d'ici 2030 puis 50% en 2050.**

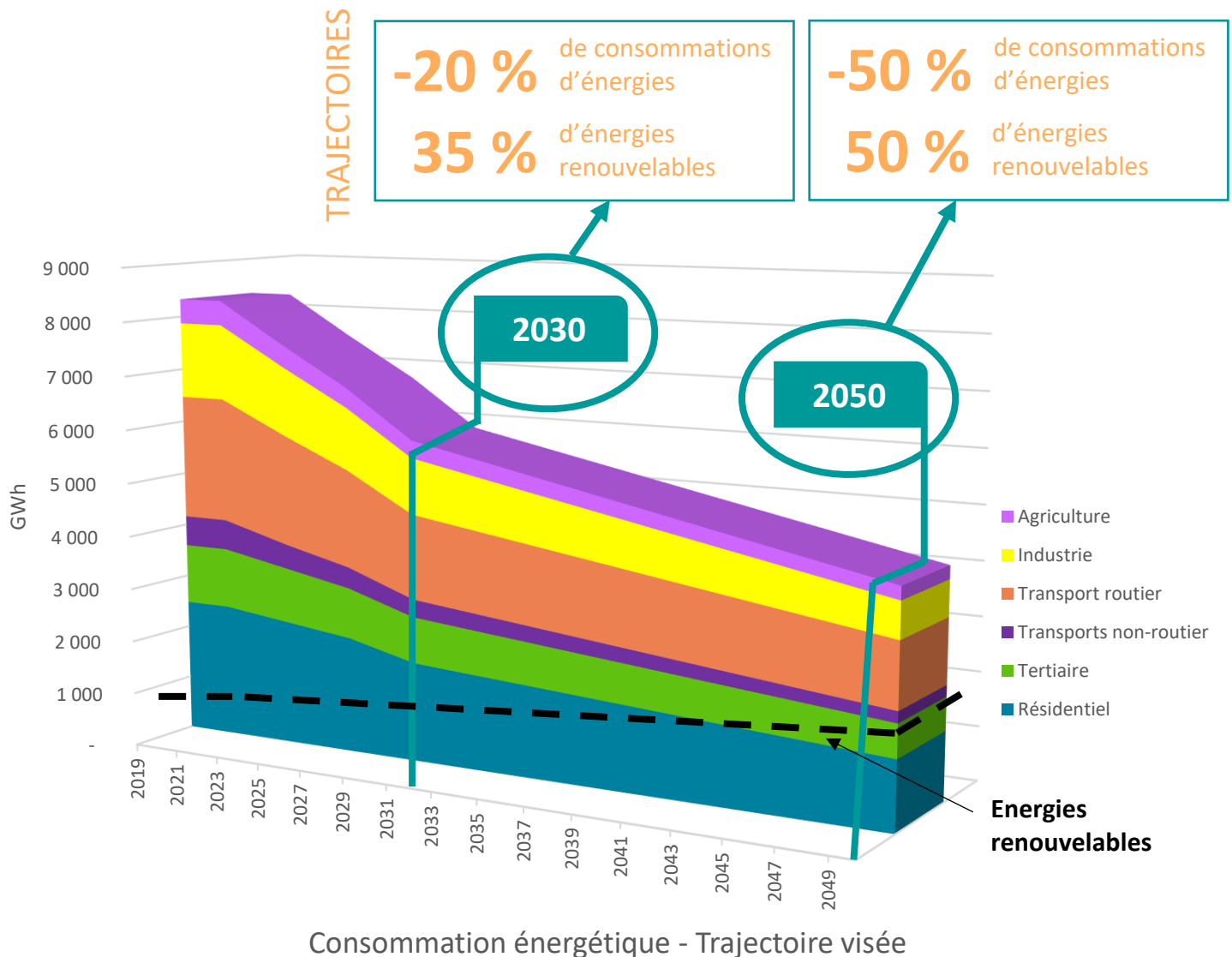
Cette trajectoire, implique déjà de produire 73% d'énergies renouvelables en plus en 2050 par rapport à 2021 ou encore de multiplier par 3 cette production par rapport à 2012.

Quelques repères !

La Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte (LTECV)

La trajectoire énergétique du territoire de l'Orne a été définie par rapport à la LTECV (Loi de Transition Énergétique pour une Croissance Verte) vise à porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation finale brute d'énergie en 2030.

Elle fixe aussi une **réduction de 20%** de la consommation d'énergie finale en 2030 et **50% en 2050** par rapport à 2012.





La trajectoire gaz à effet de serre (GES)

Comme pour les consommations d'énergies, une baisse générale des émissions de GES est amorcée sur le territoire depuis plusieurs années. En effet, entre 2015 et 2021, les émissions de GES ont **diminué de 10.1%**, représentant **344 506 tonnes de CO2 qui n'ont pas été émis dans l'atmosphère**.

Les baisses sont constatées au niveau de l'agriculture (-14.5%), du transport routier (-16%) mais aussi du tertiaire (-6.5%).

Le Département de l'Orne est un territoire où l'agriculture est une activité prépondérante. La neutralité carbone, fixée par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) en 2050, **ne pourra pas être atteinte dans l'Orne selon les projections**. En effet, l'agriculture étant une activité incompressible et vitale pour les sociétés, il n'est pas envisageable de supprimer complètement les émissions qui lui sont associées. Il faudra alors développer autant que possible les mécanismes de captation du carbone, en privilégiant notamment la plantation de haies, l'agroforesterie, les prairies permanentes, etc. qui sont d'excellents puits de carbone.

Les puits de carbone sur le territoire représentaient en 2021, 455.3 ktCO₂, soit 15% des émissions du territoire. L'essentiel de cette séquestration est assuré par le grand couvert forestier (représentant 17% du territoire) qui ne pourra toutefois pas augmenter de manière notable.

En 2050, la séquestration carbone devrait permettre de capter 67% des émissions de CO₂ résiduelles.

Quelques repères !

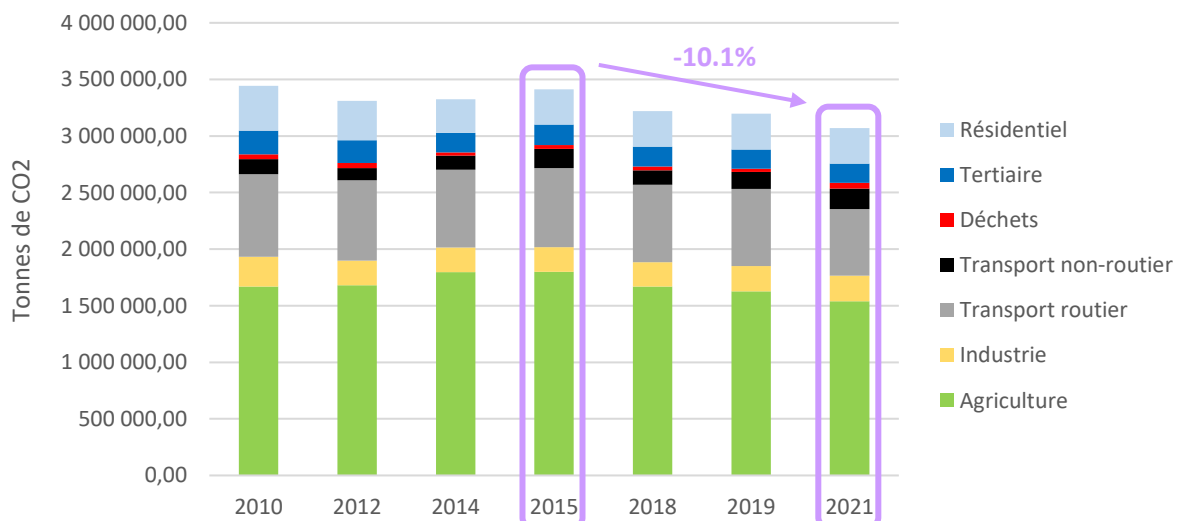
Neutralité carbone

Équilibre entre les émissions carbone et l'absorption du carbone atmosphérique par les puits de carbone.

Puits de carbone

Écosystèmes (forêts, marais côtiers, bocage, phytoplancton, etc.) qui captent naturellement le CO₂ par la photosynthèse et le stockent dans le bois, les sols, les sédiments. Du CO₂ est aussi dissous dans les océans

Emissions de GES sur le territoire de l'Orne



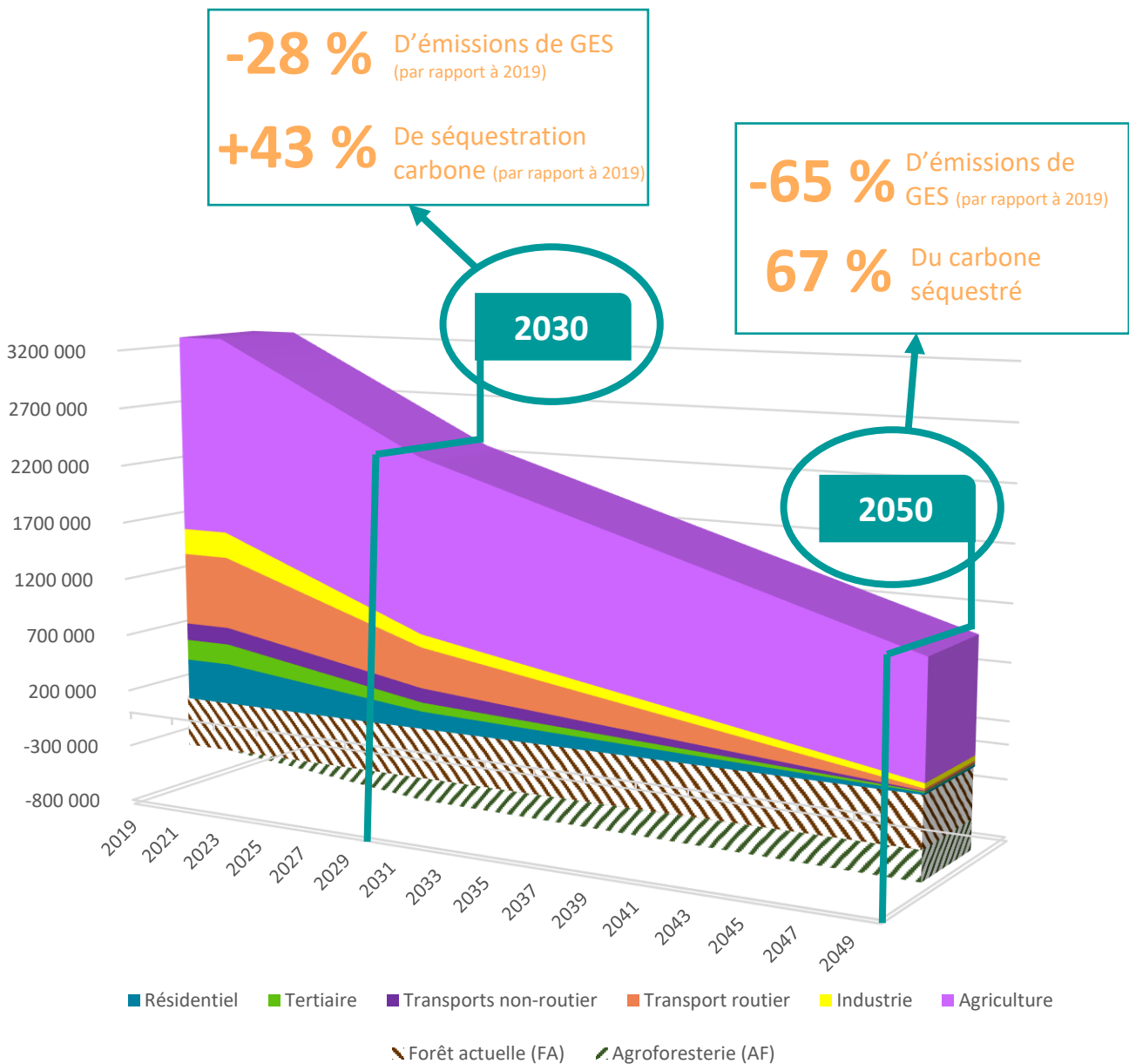


Quelques repères !

Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC)

La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) affiche pour objectif national une réduction des émissions de GES de 40% en 2030 par rapport à 1990 et la neutralité carbone en 2050.

Pour atteindre ce résultat, des objectifs sont fixés pour chaque secteur par rapport aux émissions de 2015, comme le transport (-28% d'ici 2030), les bâtiments (résidentiel et tertiaire : -49% d'ici 2030), l'agriculture (-19% d'ici 2030), etc





Le plan d'actions

Les grands enjeux du Plan climat départemental

Le Département souhaite jouer un rôle moteur et fédérateur sur les 6 enjeux prioritaires qui permettront d'atteindre les trajectoires dessinées. En effet, le champ restreint des compétences du Département impose de mener un travail collaboratif afin que chacun, particulier, association, entreprise, élu... puisse à son niveau participer à la démarche.

Le plan d'actions comporte **61 actions** et repose sur 3 piliers : atténuer, s'adapter et répondre aux enjeux énergétiques.

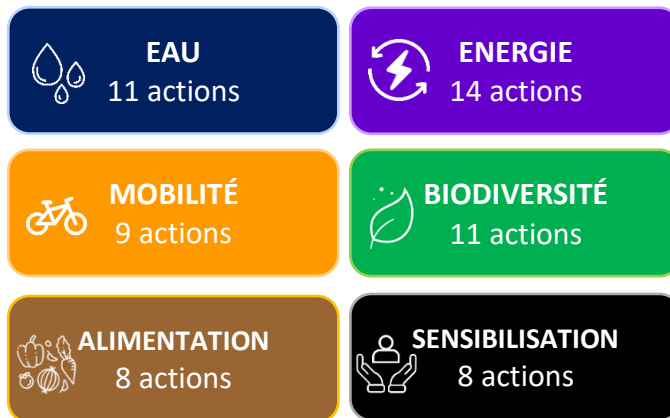
Atténuer tout d'abord l'impact des activités humaines en accélérant la sobriété énergétique, qui ne signifie pas limiter les activités mais les mettre en œuvre différemment et avec plus d'efficacité. Atténuer également l'impact sur le milieu naturel et la biodiversité afin de préserver la richesse du territoire, les ressources locales et donc le cadre de vie.

L'adaptation aux futures conséquences du changement climatique sera également nécessaire, en accompagnant les acteurs du territoire, notamment les plus fragiles d'entre eux.

En parallèle, il faudra faire en sorte de maîtriser les risques déjà connus et anticiper ceux qui sont prévisibles à l'heure actuelle comme la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et du cadre de vie.

Enfin, il sera impératif de répondre aux enjeux climatiques afin de réduire la vulnérabilité du territoire face à la raréfaction et à la hausse des prix des énergies fossiles en soutenant l'innovation afin de tendre vers une autonomie énergétique.

Afin de répondre à ces nécessités, le Plan climat départemental se construit en six grands enjeux majeurs que sont :



Le Plan climat, qui porte sur la période 2024 à 2030 a vocation à évoluer dans le temps, en fonction de l'évaluation régulière des actions mises en place, des besoins du territoire et bien entendu avec les évolutions, par nature difficilement prévisibles, du changement climatique.

La ressource en eau

Les grands défis

Une pression croissante sur la ressource

Une disparité entre l'Ouest et l'Est du département sur la ressource
La quantité et la qualité de l'eau impactées par le changement climatique
Des conflits d'usage potentiels dus à l'augmentation de la population et du tourisme

11 FICHES ACTIONS POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

A l'échelle de la collectivité

- EAU1. Maintenir et amplifier la détection et le traitement des fuites d'eau sur le patrimoine du Département
- EAU2. Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour le lavage des panneaux de signalisation routière et de certains véhicules de service
- EAU3. Faciliter l'infiltration de l'eau grâce à la désimperméabilisation

A l'échelle du territoire

- EAU4. Accompagner le territoire dans la préservation de la ressource en eau
- EAU5. Favoriser l'infiltration de l'eau pluviale
- EAU6. Accompagner les ornaïs et le territoire dans la réduction de leur consommation
- EAU7. Informer les ornaïs sur le cycle de l'eau
- EAU8. Développer la télérelève des compteurs d'eau
- EAU9. Mettre en place un protocole de récupération de toutes les données de consommation
- EAU10. Soutenir l'amélioration des ouvrages d'assainissement
- EAU11. Sécuriser l'approvisionnement en eau



Vision stratégique

Préserver la ressource en eau

Préserver la qualité de la ressource

Sécuriser l'approvisionnement



La ressource en eau

En lien avec ENER1.

Préserver la
ressource en
eau

11
actions

EAU1. Maintenir et amplifier la détection et le traitement des fuites d'eau sur le patrimoine du Département



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Renforcer les dispositifs de détection – Détecter et traiter rapidement toutes les fuites des bâtiments départementaux équipés (Hôtel du Département (dont les serres), Foyer de l'enfance, CTME, Pôle solidarité, Centre maternel) et des 31 collèges.

2.

Optimiser les procédures de traitement des fuites – Etablir des protocoles d'intervention rapides et efficaces.

3.

Former et sensibiliser les agents – Former le personnel responsable de la maintenance et sensibiliser les agents à la réduction de la consommation d'eau.

Coûts indicatifs



Redevance annuelle
solution de suivi des
consommations

13 000 €



Efficacité

Sobriété



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : PAT (Bureau de la Vie Quotidienne des Collèges), gestionnaires et agents de maintenance des collèges, agents du CD61



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Solutions de suivi des consommations de fluides

Indicateurs

& Objectifs



Détection des fuites d'eau
sur les sites équipés

100% des fuites repérées



Fuites d'eau réparées
dans un délai défini

95% des fuites d'eau traitées
dans les 48h



Réduction de la
consommation d'eau

20% d'économie d'eau d'ici
2030 par rapport à 2024



Ils l'ont fait !



Amélioration du réseau:

Installation de 3 000 capteurs acoustiques permettant d'atteindre un **rendement de 92%** et **d'économiser ainsi 4,3% millions de m³ d'eau.**

Le temps d'intervention a également été réduit.



La ressource en eau

En lien avec **ENER7**.

Préserver la
ressource en
eau

11
actions



EAU2. Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour le lavage des panneaux de signalisation routière et de certains véhicules de service



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Equiper les centres d'exploitation routier du Département de systèmes de récupération – Equiper les centres de cuves enterrées.

2.

Sensibiliser le personnel à leur utilisation – Promouvoir une utilisation responsable de l'eau et informer du bon entretien.

Coûts indicatifs

\$ Achat et installation de cuves enterrées

50 000 € TTC/cuve



Efficacité

Sobriété



Porteur(s) : CTME et PIT (Direction des Routes: Agences des Infrastructures Départementales)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)

Indicateurs

& Objectifs



Centres équipés

60% des centres d'ici 2030
(14 centres au total)



Volumes d'eau potable économisés

- 50% d'utilisation d'eau potable d'ici 2030

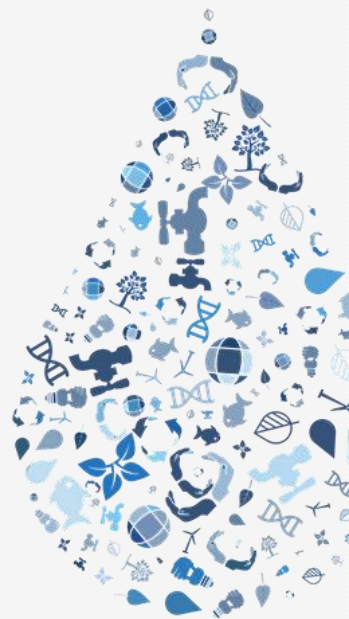


Ils l'ont fait !

Lavage des véhicules de collecte des déchets :

Réduction significative de la consommation d'eau potable grâce à l'équipement de la station de lavage, avec un investissement initiale de 35 000 € HT.

Sur les 790 m³ d'eau utilisée annuellement, les **2/3 proviennent des cuves d'eau de pluie.**



La ressource en eau

En lien avec BIODIV5.

Préserver la ressource en eau

11 actions



EAU3. Faciliter l'infiltration de l'eau grâce à la désimperméabilisation



LES ACTIONS

Territoire

1.

Mettre en place des revêtements perméables – Sur les parkings des sites du CD61 et des collèges.

2.

Développer les espaces verts – Dans les cours de collèges et bâtiments départementaux pour augmenter l'infiltration de l'eau dans les sols et rafraîchir les bâtiments.

3.

Sensibiliser à l'importance de la désimperméabilisation pour la préservation de la ressource en eau – Informer le personnel du Département et des collèges tout comme les ornaïs et les élus.

Coûts indicatifs

\$ Coût moyen de désimperméabilisation

270 €/m²



Efficacité

Sobriété



Porteur(s) : PIT (Direction des bâtiments départementaux)

PAT (Bureau de la Vie Quotidienne des Collèges)



Partenaires : PAT (SATTEMA & Bureau des Espaces Verts), Direction de la Communication, AID 61

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de projets

1 projet/an



Nombre de communications sur le sujet

2 communications/an sur les bénéfices de la désimperméabilisation



Ils l'ont fait !

Essonne
TERRE D'AVENIR

Implantation de « cours nature » dans les collèges :

Prévu dans le programme global de réhabilitation des bâtiments, le Département a végétalisé 2 collèges en 2023 et prévoit d'étendre le dispositif à **une dizaine chaque année**, végétalisant ainsi **une cinquantaine de collèges d'ici 2028** pour un budget de 27 M€.

Au-delà de l'infiltration de l'eau, cette initiative permet la **création d'îlots de fraîcheurs** et la réalisation **d'animations nature**s.



La ressource en eau

En lien avec EAU8.
ENER9.

Préserver la
ressource en
eau

11
actions

EAU4. Accompagner le territoire dans la préservation de la ressource en eau



LES ACTIONS Territoire

1.

Lutter contre les réseaux fuyards – Allouer des ressources financières spécifiques, mettre en place des campagnes de sensibilisation, etc.

2.

Soutenir l'expérimentation de la réutilisation des eaux usées traitées (REUT)

3.

Contribuer à la défense incendie – Proposer des financements à destination de la défense incendie (création de bâches de stockage d'eau de pluie, cuves enterrées, etc.) permettant de limiter le recours au réseau de distribution d'eau potable.

Coûts indicatifs

\$ Coût moyen travaux pour réseaux fuyards

200 000 €/km



Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : SATTEMA, agences de l'eau, SDE

Indicateurs

& Objectifs



Linéaire de réseaux d'eau potable renouvelés

25 km/an



Nombre de projets de REUT financés

1 projet/an



Taux de rendement moyen des réseaux d'eau

90% d'ici 2030



Ils l'ont fait !



Réutilisation des eaux usées traitées pour le lavage de la voirie :

Après traitement, l'eau est utilisée par les balayeuses pour un coût de moins de 1€/m³ (2 à 3 fois moins cher que l'eau potable). L'unité devrait produire 7 000 m³/an.

Un projet de réutilisation de cette eau est également prévu pour l'hydrocurage des réseaux d'assainissement et l'arrosage des espaces verts.



La ressource en eau

En lien avec EAU3.
BIODIV5.

Préserver la
ressource en
eau

11
actions



EAU5. Favoriser l'infiltration de l'eau pluviale



LES ACTIONS

Territoire

1.

Accompagner financièrement les projets d'infiltration à la parcelle des eaux pluviales – Via des financements aux études et/ou de la mise en œuvre.

2.

Proposer des sessions d'information à destination des élus – Transmission des pratiques, présentation de réalisations, etc.



Quelques repères...!

55% de l'eau de pluie ruisselle dans un espace urbain dense, du fait de l'imperméabilité des sols et de leur faible capacité d'infiltration. Dans un espace naturel, **seulement 10%** des eaux de pluie ruisselle.

En France, les surfaces imperméabilisées ont augmenté **trois fois plus vite** que la population depuis 1980 (CEREMA, 2023).



Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : SATTEMA, ADI 61, EPCI, Agences de l'eau, ADOPTA

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de sessions d'information

1 session/an



Ils l'ont fait !



Végétaliser pour désimpermeabiliser :

Dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier, la commune de Saint-Germain-du-Corbéis a **désimpermeabilisé 70% de la voirie** afin de faciliter l'infiltration de l'eau pluviale. Cette initiative a également permis de **rendre le quartier plus agréable** grâce à la présence d'une végétation plus importante.



La ressource en eau

En lien avec SENS18.
ENER9&14.

Préserver la
ressource en
eau

11
actions



EAU6. Accompagner les ornais et le territoire dans la réduction de leur consommation



LES ACTIONS Territoire

1.

Subventionner l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

– A destination des particuliers et des collectivités.

2.

Communiquer sur les écogestes – Créer des supports de communication, les diffuser sur les réseaux sociaux, dans le magazine départemental, etc.

3.

Distribuer des équipements favorisant l'économie d'eau aux ornais – Pommeaux de douche économes, réducteurs de débits, etc. en partenariat avec les acteurs locaux (EPCI, mairies, Maisons de la Vie Associative, etc.).

Coûts indicatifs

\$ Kits d'économie d'eau

20-25 €/kit



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : SAGE, Direction de la communication, PAT (Bureau du Développement Durable et Véloroutes), mairies, EPCI, Agences de l'eau et syndicats d'eau

Indicateurs

& Objectifs



Volumes d'eau prélevés
sur le réseau

- 10% d'ici 2030



Ils l'ont fait !

Financement de récupérateurs d'eau:

Aide fixée à **50% du montant TTC** pour l'achat d'un récupérateur d'eau (plancher à 100 € et plafond à 500 €) pour les **particuliers et les collectivités**.



Financement **jusqu'à 5 000 €** pour l'achat et la pose d'une **citerne enterrée**.



Distribution gratuite de dispositifs hydro-économes:

Distribution de mousseurs et régulateurs de débit dans les bassins touchés par la sécheresse. Avec un **coût total de 57 600 €**, financé par le CD26 et l'Agence de l'eau, l'objectif est également de mobiliser les particuliers à réduire leur consommation d'eau potable.



La ressource en eau

En lien avec SENS18.

Préserver la
ressource en
eau

11
actions



EAU7. Informer les ornaïs sur le cycle de l'eau



LES ACTIONS

Territoire

1. **Promouvoir le site internet du SDE** – Permettre aux ornaïs de s'informer sur la provenance de l'eau.
2. **Organiser des visites d'usines de traitement de l'eau** – Sélectionner des usines dont l'accès est adapté, informer les ornaïs de la provenance et du processus pour rendre notre eau potable.
3. **Organiser des visites de stations d'épuration** – Informer les ornaïs du devenir de l'eau et de ses nouvelles utilisations potentielles (REUT, débit d'étiage, etc.).



Quelques repères...!

Sur le territoire de l'Orne, ce sont environ **20 millions de m³** prélevés par an en moyenne sur un total de **160 points de prélèvements** répartis sur le département.

En 2021, ce sont **25 millions de m³ d'eau potable** qui ont été prélevés sur le territoire (BNPE).



Sobriété

Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement durable et Véloroutes)



Partenaires : Syndicats d'eau et EPCI en charge de la production, SDE, SATTEMA

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de participants

15 participants/visite



Nombre de visites
organisées

2 visites/an



Ils l'ont fait !

CUA Communauté
Urbaine
d'Alençon

Visite virtuelle de l'usine d'eau potable:

Depuis janvier 2024, une visite virtuelle de l'usine d'eau potable est possible, permettant à chacun de découvrir le cycle de l'eau mais également de connaître le fonctionnement d'une telle structure. Cette visite virtuelle vise également à sensibiliser sur les bonnes pratiques pour préserver la ressource.



EAU8. Développer la télérelève des compteurs d'eau



LES ACTIONS Territoire

1. **Identifier les zones prioritaires à équiper** – Afin de déterminer la répartition des aides.
2. **Communiquer sur le dispositif** – Auprès des syndicats d'eau et des EPCI ayant la compétence.
3. **Réaliser un suivi** – Mettre en évidence les économies d'eau et la détection des fuites éventuelles.



Quelques repères...!

Sur les bâtiments du Département de l'Orne équipés en télérelève, entre août et octobre 2023, la télédétection a permis **d'économiser environ 21 000 €** grâce au traitement rapide des fuites d'eau.



Sobriété

Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), Agences de l'eau, syndicats d'eau et EPCI en charge de la distribution, SDE

Indicateurs

& Objectifs



Proposer un projet de déploiement de la télérelève des particuliers

Projet mis en œuvre d'ici 2030



Ils l'ont fait !



Déploiement de la télérelève des compteurs d'eau :

Déployée sur 23 communes en régie, l'objectif est de moderniser le service en **éliminant l'estimation des factures** tout en permettant la **détection rapide des fuites**.

Lancée en octobre 2023, la couverture sera totale en 2025 avec près de **25 000 compteurs d'eau** concernés.

Les abonnés pourront ainsi suivre leur **consommation en temps réel**.



La ressource en eau

Préserver la
ressource en
eau

11
actions



EAU9. Mettre en place un protocole de récupération de toutes les données de consommation



LES ACTIONS

Territoire

1.

Etablir des partenariats avec des Structures d'Alimentation en Eau Potable (SAEP) – Afin d'obtenir et agréger les données de consommations d'eau sur le territoire.

2.

Intégrer tous les acteurs concernés – Industriels, agriculteurs, etc... afin de mieux connaître les usages de l'eau sur le territoire.



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : Syndicats d'eau et EPCI, Syndicat Départemental de l'Eau

Indicateurs



Protocole mis en œuvre

& Objectifs 

1 protocole d'ici 2030



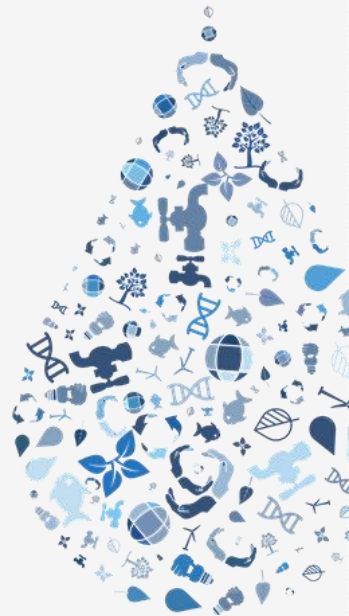
Quelques repères...!

Selon l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), la consommation d'eau douce (c'est-à-dire **la part de l'eau prélevée et non restituée aux milieux aquatiques**) en France est répartie entre différentes activités (moyenne 2010-2019) :

- 58% pour l'agriculture
- 26% pour la production d'eau potable
- 12% pour le secteur de l'énergie (refroidissement des centrales électriques)
- 4% par l'industrie (touristique et agroalimentaire notamment).



Efficacité



La ressource en eau

Préserver la
qualité de la
ressource

11
actions



EAU10. Soutenir l'amélioration des ouvrages d'assainissement



LES ACTIONS

Territoire

1.

Financer la construction ou la réhabilitation des stations d'épuration

2.

Financer le renouvellement des canalisations de transport des eaux usées domestiques



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : SATTEMA, Agences de l'eau

Indicateurs

& Objectifs



Financement à destination des systèmes d'épuration

2 stations/an
4 réhabilitations de réseaux/an

Coûts indicatifs

\$ Budget annuel dédié par le Département (2022)

2 500 000€

Dans le cadre de son règlement d'intervention financière en matière d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées domestiques, le Département de l'Orne finance à hauteur de **20 % du coût HT du projet** les travaux identifiés dans le schéma départemental.



Efficacité



Quelques repères...!

Entre 2007 et 2022, ce sont **plus de 43 M€** qui ont été consacrés à l'amélioration des ouvrages d'assainissement.

23,6 M€ ont permis d'aider à la **construction ou la réhabilitation** des stations d'épuration et **19,7 M€** au **renouvellement des canalisations**.



La ressource en eau

Sécuriser
l'approvisionnement

11
actions



EAU11. Sécuriser l'approvisionnement en eau



LES ACTIONS

Territoire

1.

Encourager la réalisation d'études patrimoniales et de schémas directeurs – A l'échelle de chaque collectivité en charge de la production/distribution d'eau.

2.

Soutenir les interconnexions de réseau d'eau entre les collectivités

3.

Soutenir la construction de nouvelles usines de production d'eau – Pour l'eau destinée à la consommation humaine.

4.

Contribuer à la rénovation de la gouvernance de la gestion de l'eau dans le département

Coûts indicatifs



Efficacité



Coût moyen d'une étude patrimoniale

90 000 - 260 000 €



Budget annuel du Département

2 000 000 €



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : Syndicats d'eau et EPCI en charge de la production, Agences de l'eau, SDE

Indicateurs

& Objectifs



Couverture du territoire par des études patrimoniales

100% du territoire d'ici 2026



Structures de gouvernance de la gestion de l'eau

Réduire de 40% le nombre de structures d'ici 2030



Déploiement de compteurs de sectorisation

40 compteurs/an



Ils l'ont fait !



Installation de compteurs de sectorisation :

Le Département de la Gironde et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne financent **jusqu'à 80% des travaux engagés** pour l'installation de compteurs de sectorisation. Ils permettent une **détection plus rapide des fuites** pour **économiser la ressource**.



Energie

Les grands défis

Développer les EnR pour tous les ornaïs

Favoriser un mix énergétique cohérent sur le territoire
Développer les énergies renouvelables aussi bien sur le patrimoine que sur le territoire
Accompagner et aider les ornaïs dans leur transition et leur maîtrise énergétique



Vision stratégique

Accompagner le territoire et les ornaïs dans la sobriété et leur passage aux EnR

Favoriser les achats responsables

Réduire les consommations énergétiques des bâtiments départementaux

Développer les énergies renouvelables

Réduire l'impact environnemental des travaux de voirie





Energie




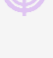



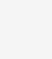
Les grands défis

Développer les EnR pour tous les ornaïs







Favoriser un mix énergétique cohérent sur le territoire
Développer les énergies renouvelables aussi bien sur le patrimoine que sur le territoire
Accompagner et aider les ornaïs dans leur transition et leur maîtrise énergétique

14 actions

Actions à l'échelle de la collectivité

-  **ENER1.** Réduire la consommation énergétique du patrimoine départemental
-  **ENER2.** Réaliser un schéma directeur immobilier pour la rénovation des bâtiments du Département
-  **ENER3.** Réduire les consommations d'énergie du numérique
-  **ENER4.** Intégrer le développement des énergies renouvelables dans les projets neufs ou de réhabilitation des collèges et des bâtiments
-  **ENER5.** Remplacer les chaudières fioul encore en place
-  **ENER6.** Développer la production et la consommation de bois énergie sur les propriétés départementales
-  **ENER7.** Réduire l'impact des projets de voirie
-  **ENER8.** Réduire l'impact environnemental des dépenses de la collectivité

Actions à l'échelle du territoire

-  **ENER9.** Adapter les aides proposées par le Département à destination des particuliers et des collectivités
-  **ENER10.** Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique pour la réduction de leurs consommations énergétiques
-  **ENER11.** Accompagner des expérimentations innovantes sur le territoire en matière d'énergie renouvelable
-  **ENER12.** S'assurer d'un mix énergétique cohérent sur le territoire
-  **ENER13.** Développer des partenariats sur le territoire pour augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique
-  **ENER14.** Lutter contre la précarité et accompagner les ornaïs dans la réduction de leurs consommations énergétiques



ENER1. Réduire la consommation du patrimoine départemental



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Suivre et inciter aux réductions de consommations d'énergie du patrimoine du CD61 – Missions de l'économe de flux, écogestes, etc.

2.

Envisager des contrats de performance énergétique (CPE) – Pour les collèges et bâtiments du CD61.

3.

Envisager une harmonisation des GTB/GTC (Gestion Technique des Bâtiments) – Mise en place d'un meilleur pilotage à l'échelle du CD61.

4.

Mise en œuvre du Décret tertiaire – Sur les bâtiments concernés par la réglementation.



Sobriété



Renouvelable

Efficacité

Coûts indicatifs



Redevance logiciel de suivi des consommations

13 000€ TTC/an



Installation d'une GTB

25-30€/m²



Porteur(s) : PAT (Bureau Vie Quotidienne des Collèges)
PIT (Direction des Bâtiments Départementaux)



Partenaires : PAT (Bureau du Développement Durable des Territoires), PR (Direction des Achats et de la Logistique)



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer :
Matériel de télérelève et logiciel de suivi des consommations

Indicateurs



Réduction des consommations

& Objectifs



Réduire de 40% en 2030
(bâtiments soumis au Décret tertiaire)



Ils l'ont fait !



L'ensemble des collèges (111) géré par un contrat de performance énergétique (CPE) :

Résultats: -20% pour la consommation de gaz

-21% d'émissions de GES

En 15 ans → environ 4,3 millions € économisées



ENER2. Réaliser un schéma directeur immobilier pour la rénovation de bâtiments du Département



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Recruter un chargé de mission – Effectuer le diagnostic de rénovation énergétique des bâtiments.

2.

Identifier des chantiers de rénovation énergétique prioritaires – Via la réalisation de diagnostics de performance énergétique afin de cibler les bâtiments énergivores.

3.

Mise en œuvre des chantiers prioritaires de rénovation thermique – Sur l'ensemble du patrimoine bâti du CD61.

4.

Réaliser un diagnostic énergétique de collèges – 6 collèges sélectionnés.



Sobriété



Efficacité



Renouvelable

Coûts indicatifs

\$ Réalisation du diagnostic énergétique sur 6 collèges

32 230 € TTC



Porteur(s) : PIT (Direction des Bâtiments)
PAT (Bureau Vie quotidienne des collèges)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), bureau d'études

Indicateurs

& Objectifs



Diagnostic énergétique de 6 collèges

1 **diagnostic** en 2025



Réaliser un Schéma directeur immobilier

1 **schéma** en 2030



Ils l'ont fait !



Schéma directeur immobilier :

Adopté en 2019, il définit la **stratégie de rénovation énergétique** des bâtiments.

L'objectif cible est de consommer annuellement **170 kWhEp/m²** pour le patrimoine départemental



ENER3. Réduire les consommations d'énergie du numérique



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Identifier les consommations propres au numérique – Installation de sous-compteurs pour les serveurs informatiques.

2.

Supprimer les imprimantes individuelles restantes

3.

Sensibiliser aux écogestes – Inclure également une sensibilisation aux consommations énergétiques.

4.

Etudier le remplacement des unités centrales individuelles – Privilégier des systèmes moins consommateurs (PC portables, terminal sur serveur, etc.).



Sobriété



Efficacité

Coûts indicatifs



Installation de sous-compteurs

200€/sous-compteur



Porteur(s) : PR (Direction des systèmes d'information et de l'informatique)

PAT (Bureau Vie Quotidienne des Collèges)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et véloroutes)



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Matériel de télérelève et logiciel de suivi

Indicateurs

& Objectifs



Réduction de la consommation énergétique

Réduire de **20%** en 2030 par rapport à 2024



Part des agents formés aux écogestes

100% en 2030



Unités centrales individuelles remplacées

50% en 2030



Ils l'ont fait !



Déploiement de compteurs et sous-compteurs :

Démarche inscrite au sein des 53 mesures du **Plan de Sobriété énergétique** de la collectivité



ENER4. Intégrer le développement des énergies renouvelables dans les projets neufs ou de réhabilitation des collèges et des bâtiments



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Etudier la faisabilité de projets d'énergies renouvelables

— Lors des rénovations et de la construction de nouveaux bâtiments (géothermie, solaire, bois énergie, etc.).

2.

Systématiser les études d'implantation de panneaux photovoltaïques

— Pour la construction de nouveaux bâtiments et les projets de rénovation.

3.

Etudier des projets d'autoconsommation collective ou avec revente du surplus

— Dans le cas d'installation de panneaux photovoltaïques.

4.

Installer des ombrières photovoltaïques

— Sur les zones définies par la réglementation.



Sobriété



Efficacité



Renouvelable

Coûts indicatifs

\$ Installation panneaux photovoltaïques

500€/m²

-1M€ pour atteindre l'objectif



Porteur(s) : PIT (Direction des Bâtiments)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et véloroutes & Direction de la jeunesse et de l'éducation), ADEME

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de sites avec EnR

1 projet/an



Surface de panneaux photovoltaïques installée

3 000 m² d'ici 2030 (976 m² en 2023)



Ils l'ont fait !

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

Équipement de collèges de centrales photovoltaïques :

Le Département d'Indre-et-Loire a équipé 33 de ses 54 collèges pour une production estimée à **70% des besoins**, représentant **6 600 MWh**.

L'installation de ces centrales a été faite via une **concession de domaine public** dans le cadre du **CPE départemental**.



ENER5. Remplacer les chaudières fioul encore en place



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Remplacer en priorité les 6 chaudières fioul restantes dans les collèges – Le remplacement par des énergies renouvelables, autant que possible, est à étudier (géothermie, chaufferie bois, réseau de chaleur, etc.).

2.

Associer l'installation du nouveau matériel avec un accompagnement à la sobriété – Accompagner les agents de maintenance et les gestionnaires des collèges.



Efficacité



Sobriété



Renouvelable

Coûts indicatifs



Changement des 6 chaudières fioul pour du bois énergie

2 000 000 €



Porteur(s) : PIT (Direction des Bâtiments)
PAT (Bureau Vie Quotidienne des Collèges)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et véloroutes), ADEME

Indicateurs

& Objectifs



Remplacement des chaudières fioul

100% d'ici 2030



Quelques repères...!

Le fioul domestique émet 0,73 kgCO₂e/kwh, pour un collège d'environ 3 000m², pour 2022, avec une consommation de 348 000 kWh, cela représente **254 000 kgCO₂e**.
Pour la même consommation, un chauffage bois granulé émettrait **9 400 kgCO₂e, soit 27 fois moins** (ADEME).



ENER6. Développer la production et la consommation de bois énergie sur les propriétés départementales



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1. Identifier et planter des délaissés routiers et bords de voies vertes – En vue d'une valorisation en bois énergie.

2. S'associer aux réflexions de création de réseaux de chaleur et s'y raccorder

3. Valoriser les coupes d'arbres/de haies en bois énergie – En privilégiant autant que possible l'alimentation de chaufferies locales.



Sobriété



Efficacité



Renouvelable

Coûts indicatifs



Coût moyen d'entretien des haies en bords de voies vertes (hors revente en bois déchiqueté)

6 900 €/km



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : Communes, EPCI, PIT (Direction des Routes, Direction des Bâtiments), PAT (Bureau de la Vie Quotidienne des Collèges).

Indicateurs

& Objectifs



Plantation d'arbres

10 000 arbres d'ici 2030



Valorisation coupes en bois déchiqueté

10 000 tonnes d'ici 2030
(3 000 tonnes en 2024)



Quelques repères...!

Le chantier de gestion de haies mené sur la voie verte entre la Mesnière et Sablons-sur-Huisne, d'une longueur de **38km**, a coûté **265 000 €**.

La revente des produits de coupe en bois déchiqueté avoisine **177 000 € (59 €/tonne)**, amenant ainsi le coût final de l'entretien à **88 000 €** (Département de l'Orne).





ENER7. Réduire l'impact des projets de voirie



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1. **Calculer les émissions de GES pour chaque chantier de voirie**
2. **Réaliser des chantiers bas-carbone** – Retraitement en place, enrobés à froid, utilisation d'agrégats recyclés.
3. **Privilégier les travaux d'entretien et/ou de modernisation** – Par rapport à la construction de nouvelles routes.
4. **Intégrer l'opportunité de pistes cyclables dans les projets de voirie**



Sobriété



Efficacité



Surcoût pour l'utilisation
d'agrégats recyclés

20 - 30 000 €/km



Porteur(s) : PIT (Direction des Routes)



Partenaires : PAT (Bureau du Développement Durable et Véloroutes), Entreprises

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de chantiers bas-carbone

2 chantiers/an



Taux d'agrégats recyclés

30% d'ici 2025



Ils l'ont fait !



Une politique exemplaire sur ses matériaux de voirie départementale:

L'utilisation systématique de clauses environnementales dans les marchés publics de voirie a permis de **réduire de 15% les émissions de GES** associés aux chantiers de voirie.

Une réduction totale de **6% des coûts financiers** a aussi été réalisée.





ENER8. Réduire l'impact environnemental des dépenses de la collectivité



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Réaliser un Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsable (SPASER) – Former les services d'achats, mettre en place un reporting, etc.

2.

Pérenniser la méthode budget vert – Identifier et comprendre les dépenses bénéfiques, évaluer et analyser les marges de manœuvre, etc.

3.

Réduire les achats de fournitures – Réduire les consommations de papier, réduire l'achat de crayons, sacs poubelles, etc.



Porteur(s) : PR (Direction Achats et Logistique)



Partenaires : PAT (Bureau du Développement Durable et Véloroutes), Direction de l'Action Sociale Territoriale et de l'Insertion

Indicateurs

& Objectifs



Part des commandes publiques contenant une disposition environnementale

100% des commandes en 2030



Utilisation de matériel plus écologique pour le ménage des collèges

31 collèges concernés d'ici 2030



Utilisation de produits d'entretien labellisés écoresponsables

70% des produits d'entretien d'ici 2030



Quelques repères...!

La loi **AGEC** (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) souhaite mettre l'économie circulaire au cœur de la commande publique. Pour cela, elle fixe notamment comme objectif l'achat de **20% de téléphones et matériels informatiques reconditionnés, 20% de meubles de bureau de seconde main**, etc. (Décret n°2021-254 du 9 mars 2021).



Sobriété



Ils l'ont fait !



Le Département des Côtes d'Armor a réalisé un SPASER qui s'impose aux collectivités territoriales dès lors que le montant annuel de leurs achats dépasse 50 millions d'euros H.T. Un SPASER a pour vocation de déterminer, dans un cadre cohérent, **les objectifs de développement durable à atteindre**, dans l'acte d'achat public ainsi que les modalités de leur mise en œuvre et de suivi régulier.



ENER9. Adapter les aides proposées par le Département à destination des particuliers et des collectivités



LES ACTIONS

Territoire

- 1. Pérenniser et adapter les aides départementales –** Pérenniser les aides existantes et favorables au climat en faisant évoluer les dispositifs en fonction du contexte annuel.
- 2. Envisager le développement de nouvelles aides départementales –** Proposer des aides favorables aux enjeux de transition énergétique à destination des particuliers et des collectivités.



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement Durable et Véloroutes)

Indicateurs

& Objectifs



Montant des aides favorables au climat (citoyens)

300 000 €/an (195 000 € en 2024)



Montant des aides favorables au climat (collectivités)

300 000 €/an (195 000 € en 2024)

Coûts indicatifs

\$ Budget annuel des subventions départementales

600 000 €/an



Sobriété



Efficacité



Renouvelable



Ils l'ont fait !

Des aides à l'amélioration de l'habitat:

Les CD76 et CD50 proposent **des aides à la rénovation énergétique** à destination des particuliers. Les travaux éligibles sont aussi bien **l'isolation de l'habitat** (murs, toitures, combles), les **menuiseries extérieures** que l'installation d'un **mode de chauffage et de production** d'eau chaude économe en énergie ou encore de la **ventilation**.

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -
LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT



ENER10. Accompagner les acteurs de l'hébergement touristique dans la réduction de leurs consommations énergétiques



LES ACTIONS Territoire

1.

Accorder un bonus à la rénovation – Accorder un bonus sur la base du cahier des charges écogîtes.

2.

Mettre à jour les guides de bonnes pratiques – A destination des propriétaires d'hébergement touristique pour l'installation de puits canadien, utilisation de matériaux écologiques, optimiser la gestion de l'eau, etc.



Porteur(s) : Tourisme 61



Partenaires : PAT (Bureau du Développement Durable et Véloroutes)

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de dossiers majorés

3 écogîtes/an



Mise à jour du guide

Réalisé d'ici 2030

Coûts indicatifs



Bonus à la création d'écogîte

15 000 €/dossier



Quelques repères...!

Chaque année, Tourisme 61 dédie des aides à la rénovation d'hébergements touristiques.

Les gîtes (accueillant moins de 15 personnes) et les maisons d'hôtes, peuvent bénéficier d'une **aide maximale de 15 000€**, les gîtes de groupe (à minima 15 personnes) peuvent quant à eux prétendre à **une aide allant jusqu'à 30 000€**.



ENER11. Accompagner des expérimentations innovantes sur le territoire en matière d'énergie renouvelable



LES ACTIONS Territoire

1.

Accompagner en tant que partenaire et/ou financeur – Des expérimentations innovantes en matière d'énergie renouvelable (pyrogazéification, granulation de bois, hydrogène, etc.).

2.

Suivre les expérimentations – Mais aussi leur potentiel de développement à grande échelle sur le territoire.



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : Collectivités

Indicateurs

& Objectifs



Expérimentations innovantes sur le territoire en matière d'EnR

1 à 2 projets d'ici 2030



Quelques repères...!

Pyrogazéification: consiste à faire chauffer les déchets à plus de 1 000°C en présence d'une faible quantité d'oxygène, entraînant alors une décomposition des matériaux en gaz, liquides et déchets résiduels secs tel que le charbon (GRDF).

Power-to-gas: processus permettant le stockage du surplus de l'électricité issue de l'éolien, des centrales et des panneaux solaires dans le réseau de gaz naturel. Cette technologie convertit alors l'électricité en hydrogène puis éventuellement en méthane (GRDF).



Sobriété

Efficacité



Renouvelable



Ils l'ont fait !



Dans le cadre du quatrième Programme d'investissements d'Avenir régionalisé (PIA) l'action « **Projets d'innovation** » accompagne les PME et ETI engagées dans une démarche de recherche, de développement et d'innovation. Plusieurs domaines stratégiques sont concernés: la transition écologique et énergétique, la naturalité, la chimie verte et matériaux avancés, etc.



ENER12. S'assurer d'un mix énergétique cohérent sur le territoire



LES ACTIONS Territoire

1.

Cartographier les zones d'accélération des EnR –
Proposées par les communes, ces zones sont validées par les EPCI dans
le cadre de la réglementation nationale.

2.

Suivre et coordonner l'évolution du mix énergétique –
A l'échelle du territoire.

3.

Organiser et pérenniser un dialogue entre les EPCI –
Assurer un mix énergétique cohérent sur le territoire.

4.

Orienter les aides du CD61 – Le cas échéant en fonction du mix
énergétique proposé par les communes et les EPCI.



Quelques repères...!

En 2021, **15% des consommations** énergétiques sur le
département de l'Orne étaient couvertes par les
énergies renouvelables.
L'objectif du Plan climat départemental serait d'atteindre
35% en 2030 puis **50% en 2050**.


Renouvelable



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement
Durable et Véloroutes)



Partenaires : Communes, EPCI, ADEME, DDT

Indicateurs

& Objectifs



Cartographie des zones
d'implantation EnR sur le
territoire

100% du territoire cartographié



Mix énergétique sur le
territoire

40% d'EnR dans le mix
énergétique en 2030



Ils l'ont fait !



100% énergies renouvelables :

Le Département de l'Aude a pris un engagement fort en matière
de développement des EnR puisqu'il vise à couvrir à **100% les
besoins énergétiques sur le territoire par des énergies
renouvelables** en 2050.



ENER13. Développer des partenariats sur le territoire pour augmenter la part d'énergies renouvelables dans le mix énergétique



LES ACTIONS Territoire

1. **S'associer aux réflexions territoriales** – Afin de développer des réseaux de chaleur, notamment ceux basés sur le bois énergie.
2. **Identifier les possibilités de mise à disposition de foncier départemental** – Pour la production d'énergies renouvelables lorsque cela est possible.



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : Enedis, GRDF, TE61, PIT

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de partenariats développés

2 partenariats d'ici 2030



Quelques repères...!

La surface moyenne d'un panneau solaire est de 1,6m² et produit entre **220 et 328 kWh/m²/an**.

La consommation moyenne d'un foyer est de 2 700 à 4 200 kWh/an, correspondant à **8 panneaux de 375Wc**

(Enedis).

Wc (watt-crête) = puissance maximale garantie pour l'installation dans les meilleures conditions.



Ils l'ont fait !



Le Département de la Somme a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) afin de choisir un opérateur qui **investit, étudie, construit et exploite des installations photovoltaïques sur les bâtiments propriétés du Département**.

45 sites à travers tout le département, dont 39 collèges, devraient accueillir une production électrique de l'ordre de **3,6 GWh par an**, soit la consommation électrique de **4 800 foyers** (hors chauffage).





ENER14. Lutter contre la précarité et accompagner les ornaïs dans la réduction de leurs consommations énergétiques



LES ACTIONS

Territoire

1.

Organiser des ateliers avec les travailleurs sociaux – A destination des personnes en situation de précarité énergétique (partage d'expériences, informations...).

2.

Organiser des défis famille en Transition – A destination de tous les ornaïs, afin de sensibiliser à la réduction de consommation d'énergie.

3.

Communiquer et sensibiliser les ornaïs aux écogestes

4.

Communiquer sur les aides proposées par le CD61



Sobriété



Efficacité



Renouvelable



Quelques repères...!

Durant l'hiver 2022-2023, **79% des français** ont déclaré avoir restreint le chauffage pour éviter des factures trop élevées.

26% de la population a également déclaré avoir souffert du froid dont 42% pour des raisons financières (ONPE, 2023).



Porteur(s) : Pole Solidarité, PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : Collectivités, Direction de la Communication, Bailleurs sociaux et privés

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de familles engagées

10/an



Nombre d'ateliers organisés

1 atelier/DTAS/an



Ils l'ont fait !



Défi toit ! :

Durant un **accompagnement de 6 mois**, les familles volontaires ont expérimenté des écogestes favorisant la **sobriété** sur **4 thématiques de la vie quotidienne**: se loger, se déplacer, se nourrir et consommer.

Les volontaires ont pu bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisé, d'ateliers, de challenges, de retours d'expériences, de visites et de temps forts.



Mobilité

Les grands défis

2^{ème} secteur émetteur de GES sur l'Orne

La ruralité du territoire
La continuité et la sécurisation des pistes cyclables
Proposer des mobilités actives et collectives
Agir en faveur de mobilités décarbonées sur la flotte de véhicules de Département de l'Orne

8 FICHES ACTIONS POUR FAVORISER DES MOBILITÉS PLUS DURABLES

A l'échelle de la collectivité

- 🎯 **MOBI1.** Réduire l'impact des trajets domicile-travail
- 🎯 **MOBI2.** Réduire l'impact des trajets professionnels des agents et des élus
- 🎯 **MOBI3.** Réduire les émissions de GES dans les trajets quotidiens des collégiens

A l'échelle du territoire

- 🎯 **MOBI4.** Mettre en place un schéma départemental d'aménagement des aires de covoiturage
- 🎯 **MOBI5.** Développer la mobilité pour les personnes en situation de précarité
- 🎯 **MOBI6.** Poursuivre le développement des véloroutes et des voies vertes pour une stratégie départementale
- 🎯 **MOBI7.** Accompagner les communes dans le développement de leur politique vélo
- 🎯 **MOBI8.** Améliorer l'intermodalité et la lisibilité de l'offre départementale pour se déplacer autrement
- 🎯 **MOBI9.** Accompagner la réduction des émissions de GES dans les déplacements touristiques



Vision stratégique

Réduire les émissions de GES et les consommations énergétiques des déplacements

Réduire l'autosolisme

Développer une mobilité durable pour tous





MOB11. Réduire l'impact des trajets domicile-travail



LES ACTIONS Patrimoine & compétences

1. **Elaborer une enquête des déplacements** – Mesurer et suivre les parts modales des agents.
2. **Promouvoir le covoiturage** – Mise en relation des agents volontaires vivants à proximité.
3. **Sensibiliser aux bénéfices des déplacements actifs** – Santé, Budget...



Quelques repères...!

Le transport est actuellement le plus gros émetteur de GES en France avec **31 % des émissions** en 2019, dont **plus de la moitié** est imputable aux véhicules particuliers (datalab, 2022).
Parmi tous les trajets effectués, **13% des émissions de GES** sont dus aux trajets domicile-travail, dont **98% sont effectués en voiture** (Vie publique, 2023) alors que pour **58% des cas, ces trajets font moins d'1km** (CEREMA, 2018).



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement durable et véloroutes)



Partenaires : Direction des Ressources humaines

Indicateurs

& Objectifs



Part modale de l'autosolisme

Réduire de 20% en 2030 par rapport à 2024



Parts modales kilométriques

Réduire de 10% en 2030 par rapport à 2024



Ils l'ont fait !



Des ateliers à destination des agents lors de Mai à vélo:

Réparation et remise en selle
Jeux à vélos

Enquête mobilité réalisée en interne:

Le vélo en mode de déplacement domicile-travail a progressé de + 2,3 point entre 2018 et 2022 pour atteindre 5%





MOBI2. Réduire l'impact des trajets professionnels des agents et des élus



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Communiquer sur le covoiturage pour les déplacements professionnels

2.

Développer la flotte de véhicules moins émetteurs – Favoriser les véhicules électriques, bioéthanol, hydrogènes.

3.

Promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuels – Vélo à Assistance Electrique (VAE) du pool de la collectivité et le train pour les longs trajets.

4.

Développer le covoiturage inter-administration



Quelques repères...!

Grâce au renouvellement de sa flotte avec des véhicules toujours moins émissifs, les émissions de GES des agents du Département sont à la baisse d'année en année. Entre 2017 et 2022, **les émissions ont diminuées de 8,8%**.

Cependant, il reste important de s'assurer que l'utilisation du train soit privilégiée dans le cas de trajets longues distances, lorsque cela est faisable (Rapport Développement durable 2022 CD61, 2023).



Sobriété



Efficacité



Porteur(s) : PR (Centre Technique des Matériels et Equipements)



Partenaires : PAT (Bureau Développement durable et véloroutes), Direction de la Communication, élus, EPCI



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Logiciel de réservation de véhicules

Indicateurs

& Objectifs



Part modale de l'autosolisme

Réduire de 20% en 2030 par rapport à 2023



Parts des véhicules à faible émission

40% de la flotte d'ici 2030 (31% en 2023)



Kilomètres effectués en VAE/Train

Augmentation de 10% en 2030 rapport à 2024



Ils l'ont fait !



Service Autofree61 :

En 2023, **2 658 réservations ont été effectuées par les ornaïs** (72% de l'utilisation de la flotte, le reste étant des réservations des agents), pour un total de 211 759 km parcourus en véhicules électriques. Les réservations ont ainsi **progressées de 26%** par rapport à 2022





MOBI3. Réduire les émissions de GES dans les trajets quotidiens des collégiens



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Faire un état des lieux des pratiques et des besoins – Lever les freins à la pratique du vélo et du covoiturage dans les 31 collèges ornaïsiens.

2.

Adapter au mieux les aménagements – Travailler en lien avec les collectivités pour faciliter la pratique du vélo et du covoiturage aux abords des 31 collèges.

3.

Identifier et accompagner des collèges pilotes

4.

Sensibiliser et communiquer auprès des élèves et des parents – Sur les bienfaits de la pratique du vélo et du covoiturage au quotidien.



Quelques repères...!

Dans une étude publiée par l'ADEME en septembre 2022, différents freins à la pratique du vélo chez les élèves du secondaire sont identifiés parmi lesquels:

- le **manque d'infrastructures adaptées** (notamment les places de stationnement)
- une réticence des parents liée aux dangers sur le route et le **manque d'infrastructures sécurisées** comme les pistes cyclables.



Sobriété

Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement durable et véloroutes)



Partenaires : Collèges, communes, PIT, PAT (Bureau de l'éducation et de la jeunesse)

Indicateurs

& Objectifs



Part des élèves allant au collège à vélo

10% des collégiens d'ici 2030



Part de covoiturage

20% des collégiens d'ici 2030



Ils l'ont fait !



« *Plan collèges à vélo* »: Visé à encourager la pratique du vélo au quotidien par les collégiens.

Réalisation d'une enquête qui a permis de définir les **aménagements prioritaires** autour des collèges (5km) et de réaliser un **schéma cycle** pour les 105 collèges du département.

Part modale vélo à 85% pour certains collèges !



MOBI4. Mettre en place un schéma départemental d'aménagement des aires de covoiturage



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Concevoir le schéma – Identifier les aires existantes et potentielles afin d'élaborer un schéma départemental cohérent.

2.

Mettre en œuvre le schéma – Proposer une programmation pluriannuelle de travaux ainsi que les modalités de gestion et de réalisation.

3.

Communiquer et animer le schéma – Promouvoir les mises en services des aires sur internet (page du CD61, réseaux sociaux) et intégrer une cartographie dans *Orne dans ma poche*.

Coûts indicatifs

\$ Cartographie et analyse par un bureau d'études **50 000 €**

\$ Aménagement d'une aire de covoiturage **150 000 €**



Porteur(s) : PIT (Direction des Grands projets)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes) EPCI, Région, Bassins de mobilités



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Stratégie mobilité des EPCI

Indicateurs

& Objectifs



Réalisation du schéma

1 schéma d'ici 2026



Aménagement des aires de covoiturage

1 aire/an entre 2026 et 2030



Ils l'ont fait !

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Schéma d'aménagement des aires de covoiturage:

Actualisé en 2018, le schéma a permis de mettre en évidence les **zones propices** à l'aménagement de nouvelles aires, afin de **faciliter la pratique du covoiturage** sur le territoire.

De la communication a également été proposée visant à **informer et promouvoir** les nouvelles aires de covoiturage.





MOBI5. Développer la mobilité pour les personnes en situation de précarité



LES ACTIONS

Territoire

1. Poursuivre les subventions à l'autopartage sur le territoire
2. Poursuivre le développement de l'offre d'autopartage du Département – Proposer de nouvelles stations Autofree61.
3. Développer un maillage de transport solidaire sur tout le territoire
4. Rendre lisible les offres existantes sur le territoire – Via le poste d'animateur, tout en développant un réseau de mobilité solidaire.

Coûts indicatifs



Station d'autopartage

20 000 €/véhicule



Efficacité

Sobriété



Porteur(s) : Pôle solidarité & PIT (Centres Techniques Matériels et Equipements)



Partenaires : EPCI, Communes, PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), Direction de la communication



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer :
Logiciel de réservation de véhicules

Indicateurs

& Objectifs



Utilisation du service d'autopartage du Département (autofree61)

80 utilisateurs/an (61 en 2022)
230 000 km effectués/an (230K en 2022)



Nombre de stations financées

2 stations/an



Proposer un document de communication

1 d'ici 2030



Ils l'ont fait !



Plateforme de mobilité solidaire:

Recense les solutions auxquelles ont accès les habitants du département:

- aide au permis, solutions mobilité emploi, prêt,
- aide à la conversion au bioéthanol, etc.





MOBI6. Poursuivre le développement des véloroutes et voies vertes pour une stratégie départementale



LES ACTIONS Territoire

1. **Mettre en œuvre la stratégie départementale Vélo**

2. **Expérimenter le déclassement de voiries départementales** – Etudier et expérimenter le potentiel de réaffectation vers des voies vertes et des voies réservées aux modes doux.

3. **Identifier les routes partagées à signaler** – Etude à mener sur les routes départementales.



Porteur(s) : PIT (Direction de Routes)
PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : EPCI, Communes,

Indicateurs

& Objectifs



Km de voies verts créées

50 km d'ici 2030
(160km en 2024)



km de voies réaffectées

2-3 km d'ici 2030



km de routes
départementales partagées

100 km d'ici 2030

Coûts indicatifs



Aménagement de voie
verte

200 000 €/km



Signalétique sur routes
partagées

1 000 €/km



Ils l'ont fait !



Réaffectation de voirie départementale en voies vertes:

Une **réaffectation de 4,6km** au total répartis sur deux portions de la RD535 à St-Sauveur Village et Dragey-Ronthon. 4 000km de voirie départementale du Département sont étudiées depuis l'été 2023.





MOB17. Accompagner les communes dans le développement de leur politique vélo



LES ACTIONS Territoire

1.

Accompagner la réalisation de projets de mobilité durable – Proposer de l'ingénierie aux collectivités (aides au montage de dossier, financements).

2.

Animer et coordonner la stratégie départementale cyclable

4.

Favoriser les liaisons intercommunales – Grâce à l'aménagement et la sécurisation de la voirie au travers de financements.

Coûts indicatifs

\$ Financement de pistes cyclables ou de voies vertes

20% du projet
(plafond à 50 000 € d'aide par km)



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : EPCI, Communes, ADI 61

Indicateurs

& Objectifs



Montant des aides apportées aux collectivités

200 000 €/an



Linéaire de pistes cyclables ou de voies vertes sur le territoire

200 km en 2030



Ils l'ont fait !



3^{ème} Plan vélo départemental :

Avec un **budget de 38M€**, le Département du Calvados a prévu de financer au hauteur de **10M€ les initiatives portées par les collectivités.**

Il vise également la création de la **Vélomaritime**, pour permettre le tour du Calvados à vélo, mais aussi des **aires de service vélo et des haltes aménagées.**





MOBI8. Améliorer l'intermodalité et la lisibilité de l'offre départementale pour se déplacer autrement



LES ACTIONS Territoire

1.

Favoriser l'intermodalité dans les trajets du quotidien

– Aménager ou financer des aires de covoiturage qui pourront être agrémentées avec des box vélos, liaisons cyclables, etc.

2.

Créer et diffuser une communication efficace – Elle regroupera l'intégralité des offres en terme de mobilité sur le territoire.

3.

Promouvoir l'autopartage entre particuliers



Quelques repères...!

D'un point de vu du voyageur, l'intermodalité est une pratique caractérisée par **l'utilisation successive d'au moins deux modes de transports** au cours d'un même déplacement.

Ce concept se distingue de **la multimodalité** qui est quant à lui la possibilité d'utiliser plusieurs modes de transport pour réaliser un déplacement (CEREMA, juin 2018).



Sobriété

Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : Pôle solidarité, EPCI, Entreprises du secteur

Indicateurs

& Objectifs



Création d'un document de communication

1 document communiquant
d'ici 2030



Ils l'ont fait !



« L'autopartage intergénérationnel » en particuliers de zones rurales:

Partage de véhicules entre particuliers, avec des acteurs locaux (mairies, Maisons France Service) ayant un rôle de mise en relation, de gestion et de suivi des dossiers.

La Communauté d'Agglomération propose quant à elle une indemnité financière au loueur même si leur voiture n'est pas louée. Elle est également le **tiers de confiance** pour l'assurance et les paiements.





MOBI9. Accompagner la réduction des émissions de GES dans les déplacements touristiques



LES ACTIONS Territoire

1.

Réduire l'impact de la voiture dans les déplacements des touristes – Rédaction d'un guide d'installation de bornes de recharge, promouvoir le covoiturage, etc.

2.

Favoriser un tourisme vélo – Installation de box vélo le long des voies vertes, promouvoir les réseaux « Stations vertes », etc.

3.

Promouvoir les dispositifs régionaux et nationaux – La Normandie sans ma voiture, tarifs bas-carbone, etc.

Coûts indicatifs

\$ Coût moyen box vélo sécurisé

2 500 €/place



Efficacité

Sobriété



Porteur(s) : Tourisme 61



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)

Indicateurs

& Objectifs



Nombre d'emplacements vélo financés

80 emplacements d'ici 2030



Ils l'ont fait !



Aides Accueil cycle et randonneurs :

Dans le cadre de sa politique d'aide au développement d'un tourisme vert, Tourisme 61 propose notamment un soutien à l'installation de stationnements vélo (arceaux, appuis-vélo), mais aussi de box à vélo : **40 % du montant HT** avec un plafond à **20 000€** (montant minimum travaux 5 000€ HT).



Alimentation

Les grands défis

L'Orne = 65%
de surface
agricole

Une forte présence d'agriculteurs sur le territoire (2% de la population active dans l'Orne, contre 1,5% à l'échelle nationale)
Une alimentation durable pour réduire les pressions sur l'environnement
Un potentiel d'autonomie alimentaire à 85% à l'échelle du département

7 FICHES ACTIONS POUR PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DURABLE

A l'échelle de la collectivité

- 🎯 **ALIM1.** Développer les actions de sensibilisation aussi bien pour les élèves que pour les chefs de cuisine et les agents
- 🎯 **ALIM2.** Organiser des rencontres entre les chefs de cuisine des collèges et les producteurs locaux
- 🎯 **ALIM3.** Privilégier le local, le bio ou les circuits-courts pour l'approvisionnement des restaurations collectives gérées par le Département

A l'échelle du territoire

- 🎯 **ALIM4.** Faire le lien entre les PAT du territoire et accompagner les collectivités qui n'en n'ont pas pour faciliter l'accès aux circuits-courts et produits locaux
- 🎯 **ALIM5.** Etudier la création d'une légumerie-conserverie départementale fournissant la restauration collective du territoire
- 🎯 **ALIM6.** Développer la communication sur les producteurs locaux et les possibilités de vente directe producteurs
- 🎯 **ALIM7.** Lutter contre la précarité alimentaire
- 🎯 **ALIM8.** Promouvoir les producteurs locaux auprès des touristes



Vision stratégique

Faire du Département
un modèle en termes
de restauration
collective

Promouvoir le
bien manger et
les circuits-courts
sur le territoire



Alimentation

En lien avec SENSi2.

Faire du
Département un
modèle en terme
de restauration
collective

8
actions



ALIM1. Développer les actions de sensibilisation aussi bien pour les élèves que pour les chefs de cuisine et les agents



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Former les agents à la réduction du gaspillage alimentaire – A destination du personnel de cuisine.

2.

Sensibiliser les élèves à la réduction du gaspillage alimentaire – En organisant des défis (Défi assiettes vides).

3.

Expérimenter la mise en place d'infrastructures permettant de réduire le gaspillage alimentaire – Salade bar, self participatif, gachimètre de pain, etc.

4.

Valoriser les biodéchets – Notamment les déchets inévitables (peaux de bananes, noyaux...).



Sobriété



Efficacité



Renouvelable



Quelques repères...!

En Normandie, le gaspillage alimentaire dans les collèges est de **64g/pers/repas**, ce qui est bien en dessous de la moyenne nationale (122g/pers/repas). Le gaspillage est considéré faible quand il est **inférieur à 50g/pers/repas** (Régal Normandie).



Porteur(s) : PAT (Bureau de la gestion administrative et des Politiques Educatives)



Partenaires : PAT (Bureau du Développement durable et véloroutes), personnel des collèges, EPCI, éco-délégués



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Défi Assiettes vides (Régal Normandie)

Indicateurs

& Objectifs



Sessions de formation des agents

15 chefs et seconds/an



Réduction du gaspillage alimentaire

50g/élève/repas maximum dans tous les collèges d'ici 2030



Ils l'ont fait !



Mise en œuvre d'un self participatif :

Les collégiens **se servent en autonomie**, selon leur appétit et leurs envies.

Ce mode de fonctionnement a permis de **réduire de 45% le gaspillage alimentaire** et permet **d'économiser l'eau**, l'entrée et le plat étant servis dans la même assiette.

Le temps initialement prévu au service est déplacé vers **plus d'interactions avec les élèves**.



Alimentation

En lien avec ALIM3.

Faire du
Département un
modèle en terme
de restauration
collective

8
actions



ALIM2. Organiser des rencontres entre les chefs de cuisine des collèges et les producteurs locaux



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Permettre à des producteurs locaux de présenter leurs pratiques lors de réunion – Permettre aux agents de cuisine de savoir d'où viennent leurs produits et les méthodes de culture/élevage employées.

2.

Organiser des visites d'exploitations

3.

Suivre l'impact de ces rencontres – Nouveaux contrats signés entre les collèges et les exploitants en circuit-court et/ou local.



Quelques repères...!

Manger local est important pour **réduire l'impact carbone de notre alimentation**, notamment en réduisant le coût environnemental du transport, mais aussi pour **pérenniser nos exploitations**.

Pour un impact réel sur le climat, il faut également l'associer à des fruits et légumes de saison, puisque des tomates consommées en hiver génèrent **4 fois plus de CO₂** qu'une tomate produite à la bonne saison (Agirpourlatransition.ademe.fr).



Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau de la Gestion Administrative et des Politiques Educatives)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Vélouroutes), agents de cuisine, producteurs locaux

Indicateurs

& Objectifs



Rencontres organisées

2 réunions/an



Ils l'ont fait !



Les portes ouvertes du Lycée Marguerite de Navarre (Alençon):

A chaque porte ouverte du lycée, le chef de cuisine **invite des producteurs locaux** fournissant l'établissement (viande, fruits/légumes, yaourts, etc.) afin que les parents et les futurs élèves puissent connaître **l'origine des produits** qui seront dans leurs assiettes.



Alimentation

En lien avec ALIM2&4.

Faire du
Département un
modèle en terme
de restauration
collective

8
actions



ALIM3. Privilégier le local, le bio ou les circuits-courts pour l'approvisionnement des restaurations collectives gérées par le Département



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Suivre la part de bio et/ou local pour l'approvisionnement des collèges – Identifier les marges de progression propres à chaque collège.

2.

Expérimenter un approvisionnement 100% bio, local, circuits-courts et fait maison en collège – Identifier un collège pilote.

3.

Orienter les repas servis au Département vers des produits 100% locaux, bios et/ou circuits-courts



Efficacité



Quelques repères...!

Un produit est considéré comme acheté en circuit court lorsqu'il n'y a **pas plus d'un intermédiaire** entre le producteur et le consommateur.



Porteur(s) : PAT (Direction de l'Education et de la Jeunesse)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), agents de cuisine, producteurs locaux

Indicateurs



Collège 100% bio, local et circuits-courts

& Objectifs



1 **collège pilote** d'ici 2030



Ils l'ont fait !



Labellisation « Ecocert en cuisine » :

Le collège Pierre-Fanlac de Belvès a été **labellisé Ecocert (mention excellence)** en 2019 grâce à son approvisionnement **100% bio et local**.

Suite à une expérimentation lancée par le Département, l'établissement a profité d'une subvention de 10 000€ ainsi que de formations pour le personnel.

Le surcoût des repas a été maîtrisé puisqu'il n'est que de **10 centimes par assiette**.



Alimentation

En lien avec ALIM3.

Faire du
Département un
modèle en terme
de restauration
collective

8
actions



ALIM4. Faire le lien avec les PAT du territoire et accompagner les collectivités qui n'en n'ont pas pour faciliter l'accès aux circuits-courts et produits locaux



LES ACTIONS

Territoire

1.

Coordonner l'ensemble des PAT du territoire – Identifier les collectivités porteuses d'un PAT sur le territoire.

2.

Accompagner les collectivités qui ne disposent pas de PAT – Les accompagner dans la mise en œuvre d'actions.

3.

Diffuser les initiatives sur le territoire – Créer un groupe de travail avec l'ensemble des EPCI ayant ou non un PAT.



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : EPCI, PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de rencontres des PAT territoriaux

1 rencontre/an



Efficacité



Quelques repères...!

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) ont **pour ambition de fédérer** les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé.



Ils l'ont fait !

SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT

PAT départemental (2020) :

Visé à créer de **l'interconnaissance** et **du lien** entre les porteurs de PAT du territoire mais aussi à **mutualiser et coordonner** les travaux existants pour une **stratégie alimentaire partagée**.

Des objectifs sont définis pour **l'approvisionnement** de la restauration des collèges tout comme les particuliers et la **lutte contre la précarité alimentaire**.



Sobriété

Alimentation

En lien avec ALIM4.

Promouvoir le bien-manger et les circuits-courts sur le territoire

8 actions



ALIM5. Etudier la création d'une légumerie-conserverie départementale fournissant la restauration collective du territoire



LES ACTIONS

Territoire

1.

Bénéficiaire du retour d'expérience d'autres Départements – Départements ayant mis en place ce type de structure.

2.

Identifier les parties prenantes locales ainsi que les projets existants – Associer également les porteurs de projets potentiels.

3.

Livrer une étude de faisabilité – Dimensionnant et localisant une ou plusieurs éventuelles légumeries-conserveries ornaises en cohérence avec les besoins du territoire.



Quelques repères...!

Légumerie: Les fruits et légumes sont acheminés bruts. Ils sont alors travaillés : **épluchés, lavés, et préparés**, (découpés ou cuisinés).

Conserverie: Les fruits et légumes préalablement préparés à la légumerie sont alors **mis sous-vide, en conserve, en surgélation, etc.** avant d'être transportés dans les restaurants collectifs, permettant ainsi une consommation de produits locaux lissée sur l'année.



Sobriété

Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural), EPCI, maraîchers locaux, Pôle solidarité



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Programmes Alimentaires Territoriaux

Indicateurs

& Objectifs



Réalisation de l'étude de faisabilité

Etude réalisée d'ici 2030



Ils l'ont fait !



La Légumerie 53 :

Créée en 2014, cette légumerie-conserverie est une **démarche d'insertion sociale** qui vise à transformer la **production locale** de légumes pour la **restauration collective** du département.

Elle a pour objectif, en plus de réinsérer des publics éloignés de l'emploi, de fournir à la restauration collective des légumes locaux.



Alimentation

En lien avec ALIM4.

Promouvoir le bien-manger et les circuits-courts sur le territoire

8 actions



ALIM6. Développer la communication sur les producteurs locaux et les possibilités de vente directe producteurs



LES ACTIONS

Territoire

1.

Actualiser régulièrement la cartographie des producteurs locaux en vente directe – Afin d'alimenter l'application *Orne dans ma poche*.

2.

Envisager de nouveaux supports de communication – Permettre une meilleure lisibilité de l'offre de production agricole locale.

3.

Promouvoir la vente directe producteurs à proximité des voies vertes et des grand circuits de randonnée – Installation de panneaux indiquant la présence de producteurs à proximité (distances, horaires d'ouverture, etc.).



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : Direction de la Communication, Chambre d'Agriculture, PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : *Orne dans ma poche*

Indicateurs

& Objectifs



Taux de producteurs locaux référencés dans l'application

100% d'ici 2030



Quelques repères...!

En 2020, la vente en circuit-court concernait presque **un quart des exploitations** de France métropolitaine dont **53% conduites en bio** (contre 19% pour les exploitations conventionnelles). Parmi ce mode de vente, **la vente à la ferme** est le circuit court le plus répandu suivi par **la vente sur les marchés** notamment pour les maraîchers (agreste.agriculture.gouv.fr, recensement agricole 2020, mars 2023).



Ils l'ont fait !

SUDTOURAINACTIVE
La campagne qui [bons] bouge!

En 2022, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, via son initiative Sud Touraine Active, a organisé un **marché de producteurs et artisans locaux** autour de la Voie Verte dans le cadre de la **Zarbi'cyclette**, fête de la voie verte et du vélo en Sud Touraine.

En plus des producteurs locaux présents, des animations étaient au programme : concours de vélos déguisés, balade festive et gourmande sur la voie verte.





ALIM7. Lutter contre la précarité alimentaire



LES ACTIONS

Territoire

1.

Mener des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire – Recettes zéro déchets, astuces anti-gaspi, etc.

2.

Intégrer la thématique de l'alimentation dans le cadre des défis familles – Avec les thématiques énergie, déchets, eau, etc.



Quelques repères...!

La précarité alimentaire est définie comme une situation dans laquelle une personne **ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels** (Paturel D., Juin 2020).

En 2022, la précarité alimentaire a progressé en France de 4 points, passant **de 12% à 16% entre juillet et novembre 2022.**

(vie-publique.fr, mai 2023).



Sobriété



Efficacité



Porteur(s) : Pôle solidarité (Direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion)



Partenaires : PAT(Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Défis familles

Indicateurs

& Objectifs



Ateliers réalisés

4 ateliers/an (1 par DTAS)



Personnes sensibilisées lors des ateliers

40 personnes/an



Ils l'ont fait !



Aide alimentaire:

Mise en place en 2022 : une **aide de 50€** à destination des ménages les plus fragilisés sous forme de deux chèques de 25 € distribués par les travailleurs sociaux du Département de la Somme.

Le coût alloué à ce dispositif est de **1 million d'euros.**



Alimentation

En lien avec
MOBI9.
BIODIV9.
ENER10.

Promouvoir le
bien-manger et les
circuits-courts sur
le territoire

8
actions



ALIM8. Promouvoir les producteurs locaux auprès des touristes



LES ACTIONS

Territoire

1.

Mettre en place des initiatives pour promouvoir les producteurs locaux le long des voies cyclables – A l'instar des jeux à gratter proposés par des producteurs aux utilisateurs de la Vélofrancette.

2.

Mettre en valeur des producteurs locaux et des produits du département – Via des dossiers de presse estampillés Tourisme 61, marchés du terroir dans les « Petites Cités de Caractère », la fête du terroir avec le label « Stations vertes ».



Efficacité



Sobriété

Coûts indicatifs



Contribution du Département
au Comité d'itinéraire de la
Vélofrancette

5 000 €



Porteur(s) : Tourisme 61



Partenaires : PAT(Bureau Développement Durable et
Véloroutes & Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de communiqués
de presse

4 dossiers de presse/an



Quelques repères...!

Les français souhaitent de plus en plus manger des produits locaux au quotidien. Ce mode de consommation est d'autant plus recherché lors des vacances, les touristes ayant plus de temps pour flâner sur **les marchés de producteurs ou pour se rendre directement à la ferme**. Au-delà de l'alimentation en elle-même, cette démarche leur permet de **découvrir le territoire et leurs acteurs**.



Biodiversité & Milieux naturels

Les grands défis

Une nature
essentielle
mais fragile

Une variété d'écosystèmes essentiels
Préserver les milieux pour préserver la vitalité de la faune et de la flore
S'adapter au changement climatique

9 FICHES ACTIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE

A l'échelle de la collectivité

- 🎯 **BIODIV1.** Protéger les espaces et les espèces vulnérables dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département
- 🎯 **BIODIV2.** Lutter contre les espèces invasives
- 🎯 **BIODIV3.** Favoriser les continuités écologiques à l'échelle de la collectivité: trames vertes, bleues et brunes
- 🎯 **BIODIV4.** Accompagner les collèges dans la préservation de la biodiversité

A l'échelle du territoire

- 🎯 **BIODIV5.** Accompagner le développement de la nature en ville par la végétalisation et les îlots de fraîcheur
- 🎯 **BIODIV6.** Accompagner la restauration et la préservation des milieux pour le maintien de toutes les espèces
- 🎯 **BIODIV7.** Valoriser les bonnes pratiques et les projets innovants en agriculture
- 🎯 **BIODIV8.** Communiquer auprès des ornaïs sur les services écosystémiques et autres bénéfices liés à la biodiversité
- 🎯 **BIODIV9.** Accompagner un tourisme durable en faveur de la biodiversité
- 🎯 **BIODIV10.** Améliorer les connaissances en matière de biodiversité sur le territoire
- 🎯 **BIODIV11.** Promouvoir l'agroforesterie sur le territoire



Vision stratégique

Protéger la nature
et la biodiversité
dans les actions
du Département

Préserver et
développer la
biodiversité sur
le territoire



Biodiversité & milieux naturels

En lien avec BIODIV10.

Protéger la nature
et la biodiversité
dans les actions
du Département

11
actions

 BIODIV1. Protéger les espaces et les espèces vulnérables dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Développer les actions de préservation et de gestion des ENS – Permettre de favoriser la résilience des milieux et des espèces.

2.

Sensibiliser le grand public et les scolaires aux enjeux de la biodiversité – Dans le cadre d'animations en collaboration avec les communes et collectivités pour une approche coordonnée.

3.

Aménager l'accès aux espaces naturels pour tous – Tout en préservant la biodiversité.

4.

Réviser le schéma départemental actuel

Coûts indicatifs

\$ Dépenses annuelles dédiées aux opérations ENS (2022)

549 000 € (dont 305 000 € de recettes)



Porteur(s) : PAT (Espaces Naturels Sensibles)



Partenaires : PNR, PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), Associations environnementales, Collectivités, Tourisme 61



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Schéma ENS

Indicateurs

& Objectifs



Surface d'espaces naturels gérés (maîtrise foncière ou d'usage)

+ 80% de la surface en 2030 (700 ha actuellement)



Nombre de personnes sensibilisées lors des animations

10 000 personnes/an



Nombre de sites ENS ouverts en visite libre

Objectif à fixer dans le cadre de la révision du Schéma ENS (21 actuellement)



Quelques repères...!

Les actions relatives à la politique ENS sont conduites grâce au produit d'une taxe établie sur les permis de construire : la taxe unique d'aménagement (TA/ENS). L'assemblée départementale a fixé le **taux à 0,6%**.

Des recettes complémentaires sont apportées par l'Europe, l'Etat ou les agences de l'eau, mais aussi grâce à des animations scolaires et grand public (Bilan ENS 2022)



BIODIV2. Lutter contre les espèces invasives



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1. **Mettre en place un système de recensement efficace** – Repérage et cartographie sur le patrimoine départemental des espèces végétales invasives.
2. **Sensibiliser les agents, les acteurs du territoire ainsi que les ornais** – aux espèces invasives végétales et animales (frelons asiatiques, renouée du Japon, Berce du Caucase...).
3. **Mener des actions visant à limiter ou éradiquer les espèces invasives** – Exemple de l'écopâturage.

Coûts indicatifs

\$ Politique de lutte contre le frelon asiatique

40 000 €/an



Efficacité



Quelques repères...!

Les espèces invasives (ou espèces exotiques envahissantes (EEE)) désignent certains animaux et végétaux dont leur **induction par l'Homme, volontaire ou fortuite**, sur un territoire représente une **menace pour les écosystèmes** (OFB).



Porteur(s) : PIT (Direction de la gestion des routes)



Partenaires : PAT (ENS et Bureau des Espaces verts, Direction de la Jeunesse et de l'Education)



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Organismes de formation (ADEME, CNFPT, indépendants)

Indicateurs

& Objectifs



Surfaces cartographiées

100% de la surface des voies vertes et RD en 2024



Nombre d'agents formés

10 agents/an



Ils l'ont fait !

SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

Lutter contre le frelon asiatique et la chenille processionnaire : Sensibilisation des élus, agents techniques, habitants...

Des aides financières sont apportées pour la **destruction des nids** mais aussi pour l'**achat de nichoirs** pour lutter contre la prolifération de la chenille processionnaire du chêne.



Biodiversité & milieux naturels

En lien avec **ENER6**.

Protéger la nature
et la biodiversité
dans les actions
du Département

11
actions

BIODIV3. Favoriser les continuités écologiques à l'échelle de la collectivité : trames vertes, bleues et brunes



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Inventorier et cartographier les trames – Identifier les zones prioritaires pour le développement de nouvelles trames.

2.

Intégrer la préservation et la création de continuités écologiques dans les projets d'aménagement – En particulier le long des voies vertes et des routes départementales.

3.

Elaborer un guide pratique de gestion durable des haies – Et envisager sa diffusion auprès des gestionnaires de voiries afin d'inciter à une bonne gestion, notamment par la production de bois énergie.

Coûts indicatifs



Restauration et entretien d'une mare

1 000 – 2 000 €



Efficacité

Sobriété



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), associations (ex: PRAM (Programme d'Actions Régionales en faveur des Mares) Normandie), entreprises, agriculteurs

Indicateurs

& Objectifs



Inventaire des continuités écologiques

1 inventaire d'ici 2030



Elaboration du guide pratique de gestion durable des haies

1 guide d'ici 2025



Ils l'ont fait !



Opération « Une naissance, un arbre »:

A permis la plantation de **7 000 arbres et arbustes** en 2022.

Les plantations et les séances de sensibilisation se font en **partenariat avec l'ONF**.

15 communes ont répondu à l'appel à projet pour un budget de 140 000 €.



BIODIV4. Accompagner les collèges dans la préservation de la biodiversité



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1. **Accompagner et promouvoir les initiatives des collèges** – Installation de ruches, d'hôtels à insectes, potagers, etc.

2. **Accompagner les collèges dans le dispositif « aires terrestres éducatives »** – Promouvoir le dispositif, les accompagner dans la mise en place, etc.



Quelques repères...!

Une aire terrestre éducative est une zone de petite taille (parc urbain, friche, zone humide, forêt, etc.) qui sert de **support pour un projet pédagogique de connaissance et de préservation de l'environnement**. C'est une **démarche citoyenne** basée sur la gestion participative, les élèves se réunissant pour décider de la gestion de la zone choisie. L'objectif est de **sensibiliser le jeune public** à la protection du territoire tout en découvrant ses acteurs grâce à un **projet pédagogique et citoyen** (otb.gouv.fr)



Efficacité



Porteur(s) : Collèges, PAT (Direction de la Jeunesse et de l'Education)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), ENS, mairies, associations, etc.

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de projets portés par les collèges

4 projets/an



Collèges accompagnés au dispositif « aires éducatives terrestres »

1 collège/an



Ils l'ont fait !



Trois établissements scolaires du département se sont déjà lancés dans ce dispositif permettant une **forte sensibilisation des enfants et des enseignants** :

- L'école publique fertoise (La Ferté-Macé)
- Le collège Georges Brassens (Ecouché-les-Vallées)
- L'école primaire Victor Hugo (Argentan)



Biodiversité & milieux naturels

En lien avec **EAU3&5.**

Préserver et développer la biodiversité sur le territoire

11 actions

BIODIV5. Accompagner le développement de la nature en ville par la végétalisation et les îlots de fraîcheur



LES ACTIONS

Territoire

1.

Promouvoir une politique de plantation ambitieuse –

Accroître la couverture végétale en milieu urbain et centre-bourg.

2.

Informier sur les espèces végétales adaptées –

Prise en compte du climat local, favoriser les espèces peu gourmandes en eau et bénéfiques pour la biodiversité (mellifères, etc.).

3.

Inciter les collectivités à identifier les zones stratégiques pour la création d'îlots de fraîcheur –

Tout en tenant compte des besoins locaux et des zones les plus exposées à la chaleur.



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : PAT (Bureau de Espaces verts), communes, EPCI, PNR, ADI 61, associations.

Indicateurs

& Objectifs



Surfaces désimperméabilisées

En m²/an

Coûts indicatifs



Désimperméabilisation

270€/m²



Efficacité

Sobriété



Ils l'ont fait !



Plusieurs projets de végétalisation sont répertoriés sur le site www.adaptaville.fr/ :

- Projet de **végétalisation de l'espace public** avec les habitants, place de la Nation à Paris
- Création d'**îlots de fraîcheur modulaires** à Cenon (Gironde)
- **Transformation d'un parking** en îlot de fraîcheur à Aubervilliers



BIODIV6. Accompagner la restauration et la préservation des milieux pour le maintien de toutes les espèces



LES ACTIONS

Territoire

1.

Inciter les collectivités à identifier et préserver les zones d'intérêt écologique – Permettre la préservation et la restauration des continuités écologiques (trames vertes, bleues, noires et brunes) au travers d'ateliers pratiques et de formations.

2.

Développer les incitations financières – Encourager les propriétaires fonciers, agriculteurs et collectivités à maintenir ou créer des continuités écologiques, communiquer sur la politique de plantation de haies, etc.

3.

Créer un support regroupant les aides financières à destination de la haie – Faciliter les démarches des collectivités.

4.

Sensibiliser les habitants – Informer de l'importance des trames.

Coûts indicatifs

\$ Subventions annuelles dédiées à la haie (2023)

145 153€ (pour 25,8km de haies)



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : PAT (ENS), Communes, EPCI, PNR, Ingénierie 61, CPIE, Agences de l'eau, associations (ex: PRAM Normandie).

Indicateurs

& Objectifs



Mètres linéaires financés

25 km/an



Ils l'ont fait !



« *Ma commune grandeur nature* » :

Dispositif technique et financier pour les communes et intercommunalités pour mettre la nature au cœur des projets.

Les aides visent à :

- **restaurer le milieu naturel** (mares, zones humides, prairies, boisements, etc.)
- **Aménager des zones de transition** entre les espaces urbanisés et agricoles
- Intégrer les **enjeux environnementaux** dans les projets, etc.



Efficacité



Sobriété

BIODIV7. Valoriser les bonnes pratiques et les projets innovants en agriculture



LES ACTIONS

Territoire

1.

Elaborer des supports de communication adaptés –

Valoriser les bonnes pratiques des agriculteurs, mettre en évidence les avantages environnementaux et économiques des MAEC (*Mesures agroenvironnementales et Climatiques*), etc.

2.

Organiser des réunions de concertation et de sensibilisation –

En collaboration avec la Chambre d'agriculture et le CPIE, impliquant les agriculteurs.



Quelques repères...!

En France, la production alimentaire représente **57% des émissions de GES de notre assiette**.

Mais l'agriculture est également indispensable à la réduction des GES grâce à la **séquestration carbone** par le maintien des **prairies permanentes**, la **protection des haies** et des arbres, le maintien des **bandes enherbées**... qui fixent le carbone et **favorisent également la biodiversité** (agencebio.org)



Efficacité



Sobriété



Porteur(s) : PAT (Bureau de l'Agriculture et de l'Espace Rural)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), CPIE des Collines Normandes, Chambre d'agriculture.

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de communications

1 communication/an



Ils l'ont fait !



« *Noctambules dans ma stabule* » :

Grâce à l'installation de **nichoirs** (fournis par le CPIE), l'objectif est d'attirer des chouettes effraies sur les exploitations, cette espèce étant un **prédateur naturel** des rongeurs.

La démarche vise à favoriser une **approche écologique** de lutte contre les rongeurs, réduisant ainsi les recours aux produits chimiques.

Une trentaine de producteurs laitiers se sont lancés dans le dispositif, qui est **financé à 80% par l'OFB**.



Biodiversité & milieux naturels

En lien avec BIODIV6.
SENSI8.

Préserver et
développer la
biodiversité sur
le territoire

11
actions

 BIODIV8. Communiquer auprès des ornaïs sur les services écosystémiques et autres bénéfiques liés à la biodiversité



LES ACTIONS

Territoire

1.

Elaborer des supports de communication accessibles, adaptés aux différents publics – Y intégrer des exemples concrets et locaux pour illustrer les services écosystémiques.

2.

Organiser des campagnes de sensibilisation – par le témoignage d'acteurs, de personnalités locales, d'experts en biodiversité à l'échelle du département.

3.

Collaborer avec les collèges – Intégrer des modules sur les services écosystémiques dans les programmes d'études.



Quelques repères...!

Les services écosystémiques sont des **bénéfices ou avantages socio-économiques** retirés par l'être humain de son utilisation durable des fonctions écologiques des écosystèmes. Ils sont de trois formes:

- Les « **biens** » : nourriture, eau potable, énergie, médicaments, etc.
- Les services de « **régulations** »: protections contre les crues, les glissements de terrain, etc.
- Les services « **culturels** » : loisirs, bien-être, etc.

(erc-biodiversite.ofb.fr)



Efficacité



Sobriété



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : Collèges, PAT (ENS et Bureau de la Gestion Administrative et des Politiques Educatives), CPIE, PNR, Médiathèque Départementale de l'Orne, etc.

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de campagnes de sensibilisation

2 campagnes/an



Collaboration avec les collèges

4 collèges/an



Ils l'ont fait !



« *Accueillir la biodiversité sur sa commune* » :

Guide à destination des habitants.

Il vise à **informer des espèces présentes** aussi bien dans les centres-villes, les campagnes ou chez soi.

Il indique également des **conseils pour les préserver**, que ce soit pour des espèces terrestres ou aquatiques.



Biodiversité & milieux naturels

En lien avec

MOBI9.
ENER10.
ALIM8.

Préserver et
développer la
biodiversité sur
le territoire

11
actions

BIODIV9. Accompagner un tourisme durable en faveur de la biodiversité



LES ACTIONS

Territoire

1.

Promouvoir et encourager la labellisation des hébergements tournés vers la biodiversité – Gîtes Panda, Valeurs Parcs, Gîtes aux jardins.

2.

Accompagner les communes touristiques (Petites Cités de Caractère) dans un fleurissement favorable à la biodiversité – Label « villes et villages fleuris », distribution de graines pour les pieds de murs, label « Stations vertes », etc.

3.

Promouvoir un tourisme tourné vers la nature

Coûts indicatifs



Fourniture de graines par l'association des Petites Cités de Caractère

667 € pour 500 sachets



Efficacité
Sobriété



Porteur(s) : Tourisme 61



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), PNR, horticulteurs, pépiniéristes, etc.

Indicateurs

& Objectifs



Nombre d'hébergements labellisés

+ 10 hébergements/an



Actions de sensibilisation effectuées

2 sessions/an



Quelques repères...!

Une Station Verte est une commune **reconnue au niveau national** proposant des **séjours porteurs de sens**, favorisant un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Les communes labellisées proposent des **initiatives durables**, respectant et préservant la nature, valorisent également les attraits naturels du territoire et s'engagent dans un tourisme de proximité, humain et respectueux du territoire (Stationverte.com).



Biodiversité & milieux naturels

En lien avec BIODIV1.

Préserver et développer la biodiversité sur le territoire

11 actions

BIODIV10. Améliorer les connaissances en matière de biodiversité du territoire



LES ACTIONS

Territoire

1.

Promouvoir les inventaires participatifs locaux, régionaux et nationaux – Communiquer et informer sur les inventaires des oiseaux de jardins, « Un dragon dans mon jardin », etc.

2.

Participer au financement de recherches portants sur le stockage de carbone par les milieux naturels – Associé à la préservation de la biodiversité.

3.

Participer au financement d'atlas de biodiversité à l'échelle du département – Association Faune Flore de l'Orne (AFFO), Natur'adapte, etc.

Coûts indicatifs

\$ Exemple de la participation financière à un atlas de l'AFFO

20 000 € sur 3 ans



Efficacité

Sobriété



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : PAT (ENS, Bureau de la Gestion Administrative et des Politiques Educatives), PNR, Chambre d'agriculture, etc.

Indicateurs

& Objectifs



Communication des initiatives participatifs

2 communications/an



Financements apportés

1 à 2 financements d'ici 2030



Quelques repères...!

L'initiative « **Un dragon! Dans mon jardin?** » propose à chacun **d'observer et référencer** les espèces **d'amphibiens** (tritons, salamandres, grenouilles, etc.) et **les reptiles** (lézards, serpents, etc.) observés dans son jardin ou lors d'une balade. Cette **opération participative** permet à tous de contribuer à **l'amélioration des connaissances** nécessaires à la **préservation de ces espèces** particulièrement menacées. Selon la liste rouge de l'UICN, une espèce sur cinq d'amphibiens et de reptiles risque de disparaître de France métropolitaine si rien n'est initié (undragon.org).



BIODIV11. Promouvoir l'agroforesterie sur le territoire



LES ACTIONS

Territoire

1.

Mener un projet vitrine d'agroforesterie – Déterminer une zone propice à la pratique, sélectionner les essences adaptées, financer le projet.

2.

Partager les retours d'expériences et les bonnes pratiques auprès de la profession agricole

3.

Subventionner l'agroforesterie sur le territoire – A l'image des subventions destinées à la plantation de haies.

Coûts indicatifs

\$ Financement du projet vitrine d'agroforesterie

30 000 €



Porteur(s) : PIT (Direction des Grands Projets)



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), Chambre d'agriculture, PNR.

Indicateurs

& Objectifs



Mise en place de l'initiative

1 projet d'ici 2030



Surface dédiée au projet

7 ha



Ils l'ont fait !



« *Travaux de restauration et d'amélioration du bocage* »:

Au travers de son dispositif, le Département de la Mayenne propose plusieurs aides dont une destinée à **l'agroforesterie intra-parcellaire**.

Pour un montant minimum de 500 € de travaux, le Département propose également des **revalorisations d'aides** dans le cas d'utilisation de **végétaux locaux** (+ 0,50 €/plant) et l'utilisation de **paillage labellisé** (+0,50 €/ml).



Efficacité



Sensibilisation



Les grands défis

Communiquer pour une action efficace

Emporter l'adhésion du plus grand nombre sur des sujets complexes et transversaux

Faire du plan climat un outil fédérateur

Inciter à la plus grande appropriation collective

8 FICHES ACTIONS POUR SENSIBILISER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

A l'échelle de la collectivité

- 🎯 **SENSI1.** Sensibiliser les collégiens aux grands enjeux climatiques
- 🎯 **SENSI2.** Accompagner les collèges dans la labellisation E3D
- 🎯 **SENSI3.** Rendre lisibles les consommations des bâtiments du Département
- 🎯 **SENSI4.** Mettre en place et animer un cercle de référents Plan climat

A l'échelle du territoire

- 🎯 **SENSI5.** Promouvoir les actions du Plan climat départemental au quotidien et lors d'évènements
- 🎯 **SENSI6.** Poursuivre le Passeport du civisme
- 🎯 **SENSI7.** Organiser les trophées Climat Energie pour les acteurs, EPCI du territoire et les ornaïs
- 🎯 **SENSI8.** Sensibiliser les ornaïs et les élus aux différentes questions portant sur le changement climatique



Vision stratégique

Sensibiliser les collégiens et les agents aux enjeux climatiques

Sensibiliser les ornaïs aux enjeux climatiques



Sensibilisation

En lien avec **MOBI3**.

Sensibiliser les collégiens et les agents aux enjeux climatiques

8 actions

SENS11. Sensibiliser les collégiens aux grands enjeux climatiques



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Inciter les médiathèques à organiser des ateliers sur le climat – Former les bibliothécaires du département afin de pouvoir proposer des Fresques du climat par exemple.

2.

S'associer au projet « Deviens jeune reporter » – Réalisation de reportages par les collégiens sur différentes thématiques. Une thématique environnement est proposée pour l'une des prochaines éditions.

3.

Inciter les collèges à utiliser l'Escape Game – Créé par Canopé de l'Orne, en partenariat avec le Département, sur le thème du développement durable.



Sobriété



Efficacité



Renouvelable

Coûts indicatifs

\$ Formation à la Fresque du climat

3 000 €



Porteur(s) : Médiathèque Départementale de l'Orne



Partenaires : Collèges, PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes & Direction de la Jeunesse et de l'Education)

Indicateurs



Nombre d'Escape Game et de Fresques organisés

1 session par semestre



Nombre de participants au projet « Deviens jeune reporter »

150 participants

& Objectifs



Quelques repères...!

En 2020, Canopé de l'Orne, **en partenariat avec le CD61**, a créé un escape game sur le thème du développement durable.

Les collégiens sont sensibilisés à 5 thématiques : **biodiversité, tri des déchets, changement climatique, l'énergie et les circuits courts**.

Ce jeu a été présenté en 2022 à Ludovia, université d'été du numérique éducatif qui se tient chaque été à Ax-les-Thermes.

Sensibilisation

En lien avec **ALIM1.**
BIODIV4.

Sensibiliser les
collégiens et les
agents aux enjeux
climatiques

8
actions

SENS2. Accompagner les collèges dans la labellisation E3D



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1. **Organiser des sessions de sensibilisation** – Informer sur l'intérêt de la démarche et la possibilité de progresser dans la labellisation.
2. **Suivre et accompagner la progression de chaque établissement** – Vers l'obtention et l'évolution dans le label.
3. **Inciter les collèges et les collégiens à former des groupes d'éco-délégués** – Permettre aux établissements de progresser dans la labellisation et mettre en place de nouveaux projets.



Quelques repères...!

La labellisation E3D, pour **Etablissement en Démarche globale de Développement Durable**, a été créée afin de reconnaître et encourager les établissements scolaires qui s'engagent dans une telle démarche. Sur le territoire ornaï, se sont déjà **28 collèges** qui ont été labellisés entre 2015 et 2023, dont **deux au niveau 3** : André Malraux de Trun et Notre Dame de Lancrel d'Alençon.



Sobriété



Efficacité



Porteur(s) : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Partenaires : PAT (Bureau de la Gestion Administrative et des Politiques Educatives), Collèges, rectorat d'Académie

Indicateurs

& Objectifs



Nombre d'établissements ayant obtenu la labellisation

31 collèges d'ici 2030 (28 en 2023)



Nombre d'établissements au niveau 3 du label E3D

10 collèges d'ici 2030 (2 en 2023)



Ils l'ont fait !



Accompagnement du CD72 :

Des **animations pédagogiques « clé en main »** sont proposées dans le cadre du label E3D : intervention d'une nutritionniste, visite de fermes, recherche de producteurs locaux, gaspillage alimentaire, visite d'ENS.

Le **transport et les interventions** sont pris en charge par le Département.

Sensibilisation

En lien avec **ENER1**.

Sensibiliser les
collégiens et les
agents aux enjeux
climatiques

8
actions



SENSI3. Rendre lisibles les consommations des bâtiments du Département



LES ACTIONS

Patrimoine & compétences

1.

Afficher les étiquettes énergétiques des bâtiments de plus de 1000 m² – 41 sites concernés.

2.

Informar les visiteurs de l'Hôtel du Département de la situation énergétique du lieu – Affichage sur l'écran du hall d'accueil de la consommation énergétique mais aussi de la production par les panneaux solaires.



Quelques repères...!

Les bâtiments de plus de 1 000m² devant réduire leurs consommations ont été référencés dans le cadre du dispositif « **Eco Energie Tertiaire** » ou **Décret Tertiaire**. Son objectif est de **réduire de 40% les consommations énergétiques** de ces bâtiments en 2030, puis **50% en 2040** et **60% en 2050** en fonction d'une année de référence définie (ecologie.gouv.fr).



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement durable et véloroute)



Partenaires : PIT (Direction des Bâtiments)/ PS (Direction des Systèmes d'Information et de l'Informatique)



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer :
Logiciel de télérelève

Indicateurs

& Objectifs



Taux d'étiquettes affichées

100% des bâtiments de plus de 1 000 m²



Jours d'affichage des données de production et consommation d'énergie

100% jours ouverts



Ils l'ont fait !



Construit à Champigny-sur-Marne, pour une surface de 6 700 m², le collège Nelson-Mandela a ouvert ses portes en septembre 2022. Cet établissement est l'un des premiers en France à être qualifié de « **bâtiment passif** ». L'opération est également certifiée « **Haute qualité environnementale – bâtiment durable** ».

Le coût total du projet est de **26 millions d'euros**.

Sensibilisation

SENSI4. Mettre en place et animer un cercle de référents Plan climat

Sensibiliser les collégiens et les agents aux enjeux climatiques

8 actions



LES ACTIONS
Patrimoine & compétences

1.

Définir des référents Plan climat – Dans chaque direction, sur la base du volontariat.

2.

Animer ce réseau de référents – Lors de réunions régulières et par l'envoi de courriels.



Quelques repères...!

L'objectif des référents Plan climat sera de **faire le relai** au sein des services sur l'avancement des actions du Plan climat mises en place. Ils feront également redescendre au Bureau Développement Durable et Véloroutes, en charge du Plan climat, les actions des services/directions qui pourraient **s'intégrer et être valorisées** par le Plan. Enfin, ils permettront le suivi des indicateurs et objectifs.



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement durable et véloroutes)



Partenaires : Services/Directions du CD61

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de référents Plan climat

1 référent/direction



Fréquence des rencontres

1 réunion par trimestre



Ils l'ont fait !

NIÈVRE
le département

Ambassadeurs du climat :

Réunions mensuelles pour le **suivi des mesures**, le **partage de bonnes pratiques** et **proposer de nouvelles actions**.

Sensibilisation



SENSI5. Promouvoir les actions du Plan climat départemental au quotidien et lors d'évènements

Sensibiliser les ornaux aux enjeux climatiques

8 actions



LES ACTIONS Territoire

1.

Créer et développer des supports de communication – Créer un logo et une charte graphique dédiée, diffuser de la communication sur différents supports (médias locaux, réseaux sociaux, etc.) pour maintenir une visibilité constante.

2.

Communiquer sur les sujets abordés dans le Plan climat – Détailler notamment le coût de l'inaction face au changement climatique et les bénéfices attendus grâce au Plan climat.

3.

Intégrer la présence du Plan climat lors d'évènements locaux – Mise en place de stands d'information.



Quelques repères...!

Le précédent Plan climat départemental (2014-2020) a permis de **réduire de près de 30%** les émissions de gaz à effet de serre sur le périmètre interne du Département.

Pour ce nouveau Plan, le Département a fait le choix de **se tourner fortement vers le territoire**, tout en continuant à réduire l'impact environnemental de son fonctionnement.



Porteur(s) : Direction de la communication



Partenaires : PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes)



Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer : Foires, salons, festives, affiches, dépliants, vidéos, etc.

Indicateurs

& Objectifs



Nombre d'évènements locaux accueillant le CD61 pour présenter le Plan climat

2 évènements/an



Nombre de publications

1 publication/mois



Ils l'ont fait !

Les Plans climat départementaux :

Réaliser un Plan climat **n'est pas obligatoire pour les Départements**, contrairement aux EPCI de plus de 20 000 habitants (PCAET). Cependant, plusieurs d'entre eux ont fait le choix de réduire leur impact environnemental via ce dispositif.



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



NIÈVRE
le département

Sensibilisation

Sensibiliser les
ornais aux enjeux
climatiques

8
actions



SENSI6. Poursuivre le Passeport du civisme



LES ACTIONS Territoire

1. Promouvoir le dispositif auprès des collégiens

2. **Intégrer chaque année une action sur la thématique du Développement Durable** – Sensibilisation à la préservation de la ressource en eau, réalisation de la Fresque du climat, participation à l'escape game sur la thématique du développement durable, etc.

Coûts indicatifs

\$ Budget annuel dédié

8 900 €



Sobriété



Efficacité



Porteur(s) : DGS (Mission pilotage et stratégie)



Partenaires : PAT (Bureau du Développement durable et véloroutes & ENS), Collèges

Indicateurs

& Objectifs



Nombre de collèges ayant rejoint le dispositif

55 collégiens/an



Quelques repères...!

Lancé en 2022, le Passeport du civisme avait alors rassemblé **une quarantaine de collégiens**. Fort de ce succès, le dispositif est renouvelé chaque année.

L'objectif est de **partager les valeurs civiques et citoyennes** dans le cadre d'ateliers thématiques relatifs à la sauvegarde de l'environnement et du patrimoine, la solidarité et le devoir de **mémoire** (Rapport Développement Durable 2022 Département de l'Orne, 2023).



Sensibilisation

SENSI7. Organiser les Trophées Climat Energie pour les acteurs, EPCI du territoire et les ornaïs

Sensibiliser les ornaïs aux enjeux climatiques

8 actions



LES ACTIONS

Territoire

1.

Définir les catégories de Trophées – En fonction des domaines d'actions (biodiversité, climat, énergie, etc.), et du type de participants (EPCI, entreprises, associations, citoyens, etc.).

2.

Lancer un appel à candidature – Ouvert à tous les acteurs du territoire et les ornaïs.

3.

Mettre en place un comité de sélection pour l'évaluation des candidatures

4.

Organiser une cérémonie publique pour la remise des Trophées Climat – Energie – Valoriser les initiatives et communiquer dessus pour en inspirer d'autres acteurs et ornaïs.



Quelques repères...!

Pour atteindre les objectifs du Plan climat (réduction de **50% des consommations énergétiques** en 2050 (par rapport à 2012), une **augmentation de 50% de ces consommations produites par des énergies renouvelables** et une **baisse de 65% d'émissions de GES** en 2050), des efforts sont à faire dans chaque secteur: industrie, résidentiel, tertiaire, agriculture, etc.



Sobriété



Efficacité



Renouvelable



Porteur(s) : PAT (Bureau du Développement durable et véloroutes)



Partenaires : EPCI, communes, acteurs du territoire, ornaïs, Tourisme 61

Indicateurs



Tenue de l'évènement

& Objectifs



1 fois tous les deux ans



Ils l'ont fait !



Trophées climat-énergie :

Plus de 50 participants ont été récompensés à travers plusieurs catégories:

- Adaptation au changement climatique et biodiversité
- Sensibilisation du public
- Développement durable/bâti
- Recherche et innovation
- Energie/EnR
- Etc.



Sensibilisation

En lien avec
SENSI6.
BIODIV6&8.
EAU6&7.
ENER14.

Sensibiliser les
ornais aux enjeux
climatiques

8
actions

SENSI8. Sensibiliser les ornais et les élus aux différentes questions portant sur le changement climatique



LES ACTIONS

Territoire

1. **Réaliser des campagnes de sensibilisation** – Utiliser différents canaux de communication (affiches, vidéos, etc.) pour sensibiliser au changement climatique à l'échelle départementale.
2. **Planifier des sessions de formation/information dédiées aux élus locaux** – Sur les enjeux et les solutions d'adaptation et d'atténuation à l'échelle locale.
3. **Mettre en place une communication régulière** – Via des newsletters, communiqués de presse et rencontres publiques ainsi que des ressources en ligne pour un accès facile à l'information.
4. **Organiser un forum du Développement durable** – Proposer des conférences, retours d'expériences, solutions innovantes pour atténuer/s'adapter au changement climatique, etc.



Sobriété



Efficacité



Renouvelable



Quelques repères...!

Tout comme le reste du monde, le département de l'Orne subira également **les conséquences du changement climatique**: augmentation des températures, inondations, canicules plus fréquentes, etc.

Tous ces impacts sont présentés dans **l'étude de vulnérabilité du territoire**.



Porteur(s) : Direction de la communication



Partenaires : Médiathèque Départementale de l'Orne, PAT (Bureau Développement Durable et Véloroutes), Associations, etc.

Indicateurs

& Objectifs



Nombre d'élus aux sessions de formation/information

10 élus/session



Forum Développement durable organisés

1 tous les deux ans



Ils l'ont fait !



Le Cotentin à l'épreuve du changement climatique :

Début février 2024, l'Agglomération du Cotentin propose **une exposition gratuite** visant à **sensibiliser les habitants** en abordant différentes thématiques: les causes et conséquences du changement climatique, le climat local et ses spécificités, les actions du Cotentin en faveur du climat, les éco-gestes, la vulnérabilité du territoire et les leviers d'action, etc.

